

INVESTISSEMENT GARANTI À INTÉRÊT COMPOSÉS
Eligible au REER
9%
5 ans & 2 mois
Intérêt composé
Coupons Hydro Québec
Garanti
Minimum 19,198,50 \$
Pourrait devenir 30,000 \$
Marcel Croteau
418-647-4888
Nesbitt Thomson

LE SOLEIL

Les Industries Tolbec Inc.
REVÊTEMENT TOLE ÉMAILLÉE
TOLBEC
Tél.: (418) 872-3738
1780, route de l'Aéroport, Sainte-Foy
C.P. 70, L'Ancienne-Lorette G2E 3M2

SAMEDI 4 JUIN 1994

QUÉBEC, 98^e ANNÉE, NO 155
108 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOÏD

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3.50 TPS 024 TVQ 024 3.98

MONTREAL-OTTAWA 1.50 Plus TPS TVQ

1,35\$ Plus TPS TVQ

LE SOLEIL MAGAZINE
DEMAIN
Jour J
Le jour le plus long

Mémorial canadien dans les jardins royaux
L'inauguration a eu lieu hier, 50 ans après le Jour J, où plus de 1000 Canadiens sont morts ou ont été blessés sur les plages de Normandie. C-7 et C-8

MAXIMUM sports
Louis Garneau : champion en affaires

Louis Garneau : champion en affaires
À lire demain : la métamorphose d'un champion cycliste en entrepreneur à succès.

3 **1**

Randy Milligan fait gagner les Expos
Utilisé comme frappeur suppléant, Milligan a claqué son premier circuit de la saison, un coup de deux points qui a valu un gain aux Expos. S-4

L'INDEX

Annonces classées	E-7 à E-17 F-5 à F-8
Arts	Cahier G
Bonne chère	F-1 à F-4
Carrières	C-1 à C-6
Décès	F-8 et F-10
Dossiers	A-15 et A-17
Économie	B-1 à B-7
Éditorial	A-16
Habitat	E-1 à E-6
Horoscope	F-7
Le Monde	C-7 à C-9, C-11
Le monde des fonctionnaires	A-4
Michel David	A-16
Mot fléché F-8 / Mot mystère F-10	
Où aller à Québec	G-11
Tourisme	Cahier D
TABLOÏD SPORT	S-1 à S-14
Bandes dessinées	S-15
Ce soir à la télé	S-16

LA MÉTÉO

Ensoleillé, températures près des normales saisonnières, max. 21, min. 8. S-16

Ambiance du tonnerre à l'Hippodrome

Metallica comble ses fans

QUÉBEC — Il régnait une ambiance du tonnerre hier soir à l'Hippodrome de Québec où quelque 32 000 fans de heavy metal assistaient au spectacle du groupe Metallica.

par ISABELLE DUCAS
LE SOLEIL

Au moment où le soleil se couchait, les idoles sont apparues sur l'immense scène, entre deux grosses têtes de mort. Sur un parterre de verres de bière en plastique, 32 000 personnes se sont mises à chanter et à danser, dans une grande séance collective de défoulement.

Ce mégaparty en plein air a cependant donné lieu à des abus de toutes sortes. Les équipes de la Croix-Rouge, présentes sur les lieux, ont accueilli dans leurs grandes tentes kaki de nombreux fêtards amochés par des excès d'alcool et de drogue. « Ils vomissent et ils se reposent un peu », raconte une bénévole.

Une vingtaine de spectateurs dont l'état était jugé plus sérieux ont toutefois dû être évacués en ambulance vers les hôpitaux. Certains ont subi des coupures à la suite d'altercations. Un autre en état d'ébriété avancé se serait brisé une jambe.

Mais les services de sécurité n'ont pas eu à faire face à des problèmes trop sérieux, les fouilles menées à l'entrée s'étant avérées très efficaces. La police a tout de même fait quelques arrestations pour des désordres mineurs. Plusieurs batailles ont eu lieu et quelques personnes ont été expulsées.

La sortie s'est effectuée dans le calme à part quelques vandales qui s'en sont pris notamment à des poteaux du CN. Le service spécial de la STCUQ a fonctionné à merveille, les autobus se sont remplis à pleine capacité et ont quitté rapidement les lieux.

Les fans semblaient pour la plupart comblés par la prestation de Metallica et par le déroulement de l'événement. « C'est le fun de voir tripper plein de monde de styles différents sur la même musique, dit Sylvain Lapointe, qui voyait Metallica pour la première fois. C'est comme une ambiance



32 000 mordus de Metallica se sont rendus à l'Hippodrome de Québec pour acclamer le groupe de heavy metal le plus populaire de la planète.

de Saint-Jean mais en moins plate.»

Les 300 chevaux restés dans leurs écuries pour la durée du concert n'ont pas semblé trop perturbés par la musique des trois groupes heavy metal. Clément

Rioux, qui garde dans son écurie des poulains de deux ou trois ans, avait pris la précaution de couvrir les oreilles de ses protégés de « capines » dont il se sert durant les courses pour éviter que les chevaux ne soient distraits. Ses

bêtes étaient les plus près des haut-parleurs, mais elles ne semblaient pas s'en préoccuper.

Les spectateurs occupaient environ la moitié de la superficie du terrain de l'Hippodrome. À l'arrière, des corps étaient étendus ça

et là : ces fans en avaient assez et se sont endormis sans sembler se soucier de savoir comment ils rentreraient chez eux...

Autres textes en A-3

Sirros veut qu'Hydro récupère les actions de Bertrand dans M3i

QUÉBEC — Parce qu'il s'est placé en situation de conflit d'intérêts, le gouvernement demande à Hydro-Québec, de récupérer les actions que l'ancien homme fort du gouvernement, Mario Bertrand, détient dans l'entreprise M3i.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Le ministre des Ressources naturelles, Christos Sirros, a demandé

hier officiellement à Hydro-Québec de prendre les mesures pour remettre la main sur les actions que M. Bertrand détient dans cette entreprise issue de Novveler, une filiale de la société d'État. Dans une lettre adressée au président d'Hydro-Québec, Richard Drouin, le ministre soutient que M. Bertrand est « redevable » des profits et « je comprends donc qu'Hydro-Québec fera valoir ses droits à cet égard ». Il demande de plus à la société d'État de préparer un code de déontologie dans le cas de ces nouvelles sociétés commerciales.

Pour obtenir ce remboursement, M. Sirros s'appuie sur le rapport qu'il a commandé au ministère de la Justice dès le dévoilement de cette affaire par LE SOLEIL.

Le ministre n'a pas rendu public le rapport en question, mais il a dévoilé une lettre que lui a fait parvenir le sous-ministre de la Justice, Michel Bouchard, qui avait été chargé de cette affaire. Le rapport en question écorche Hydro-Québec à qui on reproche d'avoir dérogé à ses propres règles d'éthique mais blanchit complètement les deux autres administrateurs externes de M3i, Marcel Côté, du Groupe Secor, et Pierre Jeannot, ex-président d'Air Canada, qui faisaient également l'objet de l'enquête.

Dans sa lettre, le sous-ministre

Bouchard écrit que M. Bertrand avait été mandaté par Hydro-Québec au conseil d'administration de M3i et, qu'en ce sens, il ne pouvait tirer de profits personnels de son poste. « Nous en concluons donc que M. Bertrand est redevable envers Hydro-Québec des profits personnels qu'il a réalisés ou réalisera en sa qualité d'administrateur de M3i. En ce qui concerne MM. Marcel Côté et Pierre Jeannot, la même conclusion ne peut être tirée puisqu'ils n'étaient pas administrateurs d'Hydro-Québec ».

Les relations entre M. Côté de Secor avec Hydro-Québec et M3i ont également été scrutées par le sous-ministre Bouchard. On sait que, en tant que consultant, M. Côté a recommandé que des options d'achat d'actions soient attribuées aux trois administrateurs externes de M3i et qu'il est devenu un de ces trois administrateurs.

Dans ce cas, le rapport soutient que « l'examen des circonstances de cette situation nous permet toutefois de conclure que même en présumant un tel manquement, le comportement des clients de M. Côté montre qu'ils ont ratifié toute éventuelle violation et dérogé M. Côté d'une éventuelle responsabilité à ce sujet ».

M. Bouchard a également examiné la conformité des gestes avec les règles d'éthique d'Hydro-Québec qui proscrirent les conflits d'intérêts. On conclut que M. Bertrand « pouvait être en situation de conflit d'intérêts », mais le rapport blâme Hydro-Québec qui

était au courant de la situation. « Hydro-Québec semble avoir elle-même dérogé à ses propres règles d'éthique en acceptant que M. Bertrand reçoive des options d'achats d'actions de M3i en raison de sa qualité d'administrateur ».

Les profits doivent revenir
En conférence de presse hier matin, le ministre Sirros a soutenu que l'ex-chef de cabinet de Robert Bourassa s'est placé dans une position où « il y avait apparence et réalité de conflit d'intérêts » et que « les profits personnels faits à partir de sa qualité d'administrateur sur une société publique doivent revenir à cette société ».

Selon lui, aucun reproche n'est adressé à Marcel Côté parce que dans son cas tout s'est fait au grand jour « sans cachette ».

Le ministre des Ressources naturelles n'a pas voulu blâmer hier le président d'Hydro-Québec, Richard Drouin, en soulignant que c'est une société bien administrée qui fait des profits et qu'il ne veut pas personnaliser cette affaire. Mais il a mentionné « qu'on aurait pu faire les choses différemment » dans la commercialisation des nouvelles technologies développées par Hydro-Québec.

Réticence chez Bertrand, prudence du côté d'Hydro

page A-4

À l'Hôtel-Dieu de Québec 20 millions \$ pour un centre de recherche

QUÉBEC — L'Hôtel-Dieu de Québec construira un centre de recherche évalué à 19,4 millions \$. Les travaux débiteront d'ici l'automne, a précisé, hier, le directeur général de l'établissement, le Dr Julien Veilleux.

par DAMIEN GAGNON
LE SOLEIL

Un porte-parole de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Mme Lucienne Robillard, a confirmé que le Conseil du trésor avait donné le feu vert à ce projet qui sera réalisé à partir de l'ancienne église St. Patrick.

Les travaux envisagés comportent la restauration du portail et des deux murs restants de l'ancienne église située au 9, McMahon et la construction d'un nouvel édifice qui s'en inspire. Ce nouvel édifice abritera le centre de recherche en cancérologie, en néphrologie et en cardiologie.

Les coûts que représente la construction de ce centre de recherche seront partagés entre le Bureau fédéral de développement régional (5 millions \$), le ministère des Affaires culturelles et de la ville de Québec (1 million \$) l'Hôtel-Dieu (1,5 million \$) et sa fondation (1 million \$) et le ministère de la Santé et des Services sociaux (9,9 millions \$).

On prévoit que les travaux de construction s'échelonnent sur une période de 18 mois. Le centre de recherche sera relié au stationnement en construction plus à l'est et à l'Hôtel-Dieu par un tunnel piétonnier.

Autre texte en B-11

Venez voir!

PLACE LAURIER
PLACE AUX IDÉES
ILLIMITÉES

PLACE À L'ENVIRONNEMENT

MAIL CENTRAL

Dans le cadre de la Semaine nationale de l'environnement, Place Laurier présente son 5^e salon "Place à l'Environnement".

Par le biais d'expositions et de démonstrations de toutes sortes, l'accent sera mis sur des méthodes de prévention possibles pour protéger l'environnement.

DU JEUDI 9 JUIN AU DIMANCHE 12 JUIN 1994

Service à la clientèle : 651-5000

Un mur s'effondre dans le quartier Saint-Jean-Baptiste

QUÉBEC — Des travaux d'excavation sur un trottoir du quartier Saint-Jean-Baptiste ont eu raison d'un immeuble à logements de la rue de la Tourelle dont une partie de la façade s'est effondrée, hier après-midi. Les locataires qui se trouvaient dans l'immeuble comme les travailleurs s'en sont tirés avec une bonne frousse.



Johanne Caron, une locataire, a dû recevoir l'assistance des ambulanciers.

dit : « il va se faire tuer ». Un pan du mur extérieur en briques s'est effondré sur l'excavatrice dont les vitres ont explosé.

« Lorsque j'ai entendu le bruit, je me suis levé pour sortir, mais j'ai juste eu le temps de me retourner », dit M. Turcotte, qui n'a souffert que de coupures superficielles dues aux éclats de verre.

Au moment de l'effondrement, trois personnes se trouvaient dans l'immeuble de cinq logements. Elles ont pu sortir sans trop de mal de leurs logis, mais l'une des locataires, qui se trouvait en état de choc, Johanne Caron, a dû re-



« Le mur est descendu d'une claque », dit Mario Lessard, témoin de l'accident.

cevoir l'assistance des ambulanciers. Les locataires ont trouvé refuge chez des amis ou dans des gîtes offerts par la Croix-Rouge.

Le propriétaire de l'immeuble, arrivé sur les lieux peu de temps après, n'avait de soucis que pour ses locataires. « C'est déplaisant, dit Claude Moisan. Je ne suis pas sûr d'être assuré pour cela, mais ce n'est pas ça qui est grave. Il aurait pu y avoir des blessés. »

Inquiet des travaux réalisés sur un trottoir qui, d'après lui, entre carrément dans l'immeuble qu'il a acheté il y a 25 ans, M. Moisan a affirmé qu'il avait communiqué avec la ville de Québec pour obtenir des informations. « Ils m'ont dit qu'ils creusaient partout dans Saint-Jean-Baptiste et qu'il n'y avait pas de problème », dit-il. Il était trop tard, hier soir, pour joindre les responsables de la voirie de la ville de Québec.

Six mois de prison à l'ex-caporal Cloutier

QUÉBEC — L'ex-militaire Patrick Cloutier, rendu célèbre par son face-à-face avec un Warrior lors de la crise d'Oka en 1990, a été condamné hier à purger une peine d'emprisonnement de six mois, après avoir été reconnu coupable de conduite avec facultés affaiblies causant des lésions corporelles et de délit de fuite.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Le jeune homme de 24 ans, qui a cru jusqu'à la dernière minute pouvoir échapper à la prison, a accueilli la sentence du juge André Cartier avec un haussement d'épaules fait en direction de sa copine et de trois amis, présents dans la première rangée de la salle d'audiences.

Avant d'être conduit au Centre de détention de Québec, l'accusé a serré dans ses bras la jeune femme qui pleurait à chaudes larmes, fait la bise à une seconde, et donné la main à ses deux compagnons.

Aux yeux du juge Cartier, la fuite de l'accusé des lieux de l'accident, au soir du 20 février 93, alors que tous les témoins sont venus raconter que celui-ci savait pertinemment que deux personnes venaient d'être blessées, constituait une circonstance aggravante dont il a eu à tenir compte dans sa décision.

« L'accusé persistait à faire croire à la cour qu'il a été dépassé par les événements et que c'est postérieurement qu'il a pris conscience de la gravité de ce qui venait de se passer (...) Il persistait à penser qu'il était le seul à avoir le pas dans cette cause », a poursuivi le magistrat.

D'un autre côté, le juge Cartier a vu dans l'absence d'antécédents judiciaires de l'accusé et son « comportement professionnel hautement apprécié » par ses supérieurs, même après avoir appris son congédiement des Forces armées lors de son séjour en Bosnie, comme des facteurs atténuants

qui ont milité en sa faveur.

L'avocat de la défense, Me David Monaghan, qui avait réclamé une forte amende et des travaux communautaires pour son client, n'a pas indiqué s'il irait en appel de la décision du juge Cartier, qu'il a qualifiée de « sévère et clémentement en même temps ». La Couronne, représentée par Me Sabin Ouellet, avait réclamé une incarcération de neuf mois.

Plus tôt en avant-midi, alors que la cause, qui traînait en longueur depuis plusieurs mois venait d'être reportée de 90 minutes, Patrick Cloutier s'était ouvert aux membres de la presse. Visiblement nerveux, l'ex-militaire avait avoué qu'il préférerait passer 20 ans en ex-Yougoslavie plutôt que de se retrouver derrière les barreaux.

Des membres des médias qui ont contribué à faire de lui un héros malgré lui, en propulsant son image de statue de sel aux quatre coins du monde, le jeune homme a déclaré ne garder aucune rancune à leur égard. « Si j'avais été à leur place, j'aurais sauté là-dessus. Ils avaient une job à faire. »

Depuis cette rencontre dans la pinède d'Oka, la vie privée du jeune homme a été une accumulation de déboires. Incarcéré pour avoir consommé de la cocaïne à quatre reprises, Patrick Cloutier s'était vu indiquer la porte de sortie par l'état-major des Forces armées. Il avait décidé de retourner sur les bancs d'école afin de terminer ses études secondaires.

En plus de la peine d'emprisonnement, la sentence rendue hier a été assortie d'une interdiction de conduire pendant trois ans.

Meurtre du chauffeur de taxi, à Saint-Émile

L'adolescent devra être jugé devant un tribunal pour adultes

QUÉBEC — Le second adolescent accusé de l'assassinat du chauffeur de taxi Fernand Pelletier, en janvier 93, sera jugé devant un tribunal pour adultes, a décidé hier la cour d'appel.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Les juges Roger Chouinard, André Brossard et Marie Deschamps, ont rejeté de façon unanime la demande de l'avocate de l'accusé, Me Marie-France Lahaye, qui avait plaidé que le juge de la chambre de la jeunesse André Sirois avait fait une erreur d'interprétation des nouvelles dispositions de la loi en ordonnant le renvoi du jeune, maintenant âgé de 17 ans, au tribunal pour adultes.

« (...) compte tenu, entre autres éléments, de la prépondérance de la preuve d'experts, le renvoi de l'appelant devant le tribunal pour adultes, c'est-à-dire devant le tribunal normalement compétent pour adjuger, dans le cas d'adultes, sur des accusations de la nature de celles portées contre lui, est justifié. Comme le premier juge, nous croyons que cette solution s'impose, dans un juste équilibre des objectifs prioritaires de réinsertion sociale et de réhabilitation de l'appelant et de la protection du public », soutient la cour d'appel.

La cour souligne que le juge Sirois « analyse, interprète et applique avec justesse, dans notre opinion, les principes émis tant par la Cour suprême du Canada que par notre propre cour ainsi que les cours d'appel des autres provinces (...) »

De la même façon, l'argumentation de Me Lahaye sur l'inconstitutionnalité des dispositions de la Loi sur les jeunes contrevenants, qui, soutenait l'avocate, pouvaient présumer de la culpabilité de l'accusé, a été rejeté par les trois juges. La cour d'appel estime « qu'il serait inopportun, dans les circonstances du présent appel, de traiter et de considérer davantage cette question dont l'appelant traite lui-même avec, de toute évidence, très peu de sérieux (...) »

Le complice de l'adolescent, celui qui a abattu le chauffeur de taxi, de Saint-Émile, a plaidé coupable à l'accusation de meurtre prémédité après que le ministère public eut retiré sa demande de renvoi au tribunal pour adultes. Il a été condamné à la peine maximale de cinq ans moins un jour consistant en un placement sous garde en centre d'accueil de trois ans, suivi d'une mise en liberté sous condition.

Jeudi, le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock, a déposé des modifications législatives visant à rendre beaucoup plus sévères les peines à l'endroit des jeunes contrevenants. La peine maximale pour meurtre prémédité passera de cinq à 10 ans et de cinq à sept pour les meurtres non prémédités.

Famille arrêtée pour trafic de drogues

SAINTE-FOY — Un réseau de trafic de drogues impliquant un père et ses deux enfants a été démantelé par la Sûreté du Québec, jeudi après-midi, à Sainte-Foy. Les trois suspects et leur fournisseur, également de Sainte-Foy, ont comparu hier au palais de justice de Québec.

par NORMAND PROVENCHER
LE SOLEIL

Jean-Guy Turgeon, 42 ans, son fils José, âgé de 23 ans, et leur complice, Paul Morency, 29 ans, ont été arrêtés par les enquêteurs de l'Escouade du crime organisé de la SQ, au moment où ils s'approprièrent à conclure une transaction, dans le stationnement d'un restaurant du boulevard Hamel.

La fille du quadragénaire, Nathalie Turgeon-Boivin, 23 ans, devait être arrêtée un peu plus tard dans la résidence familiale, rue Dosquet, à Sainte-Foy.

Des perquisitions ont été menées dans trois autres lieux : un appartement de la rue Bergemont servant de point de chute postal au clan ; un logement de la rue D'Aiguillon, à Québec, où habitait un client ; et, finalement, à la demeure du fournisseur, sur le chemin Sainte-Foy.

Les policiers ont réussi à mettre la main sur une quantité de marijuana, haschisch et cocaïne évaluée à 28 500 \$, ainsi qu'une somme de 9700 \$ en liquide. La drogue était vendue dans plusieurs secteurs de la haute-ville de Québec. La SQ enquêtait depuis plusieurs mois sur les membres de ce réseau.

Retrouvé sans vie

QUÉBEC — L'homme d'une quarantaine d'années reconnu coupable la semaine dernière de multiples agressions sexuelles sur deux de ses filles et qui avait fait faux bond au tribunal pour le prononcé de sa sentence, a été retrouvé sans vie, hier, dans un motel de la région de Québec. Tout laisse croire que l'accusé se serait suicidé. La preuve au procès avait révélé que le quadragénaire avait déjà tenté de se tuer à une vingtaine de reprises.



SIGNÉ TOMMY HILFIGER

LE BERMUDA DE GOLF
49.95

EN COTON LÉGER, JAMBES DROITES ET AMPLES, TAILLE À PLIS, POCHE FENTES, UN BERMUDA IDÉAL POUR LE GOLF ET LES ACTIVITÉS DE PLEIN AIR. CHOIX DE COLORIS UNIS ET DE CARREAUX MULTIPLES EN COMBINAISONS DE VERT, BLEU, ROUGE, MARINE. 30 À 40. RÉG. 75.00

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC



POIDS PLUME

VENTE DE COMPLETS
LAINE FROIDE
199.95

RÉG. JUSQU'À 335.00

DES COMPLETS D'ÉTÉ LÉGERS, DE CONSTRUCTION PLUS SOUPLE, ÉPAULES NATURELLES, DOUBLE BOUTONNAGE, PANTALON DOUBLES PLIS. TONS DE BLEU, VERT, MOTIF PIED-DE-POULE NOIR ET BLANC. TAILLES DÉSASSORTIES.

la maison
simons
PLACE STE-FOY GALERIES DE LA CAPITALE VIEUX QUÉBEC

LA QUOTIDIENNE	MINI-LOTO
tirage du 03-06-94	655661 gagnent 50 000 \$
4-0-6	55661 gagnent 5000 \$
9-5-0-9	5661 gagnent 250 \$
	661 gagnent 25 \$
	61 gagnent 5 \$
INTER-PLUS	65566 gagnent 1000 \$
212225 gagne 250 000 \$	6556 gagnent 100 \$
12225 gagnent 2500 \$	655 gagnent 10 \$
2225 gagnent 250 \$	
225 gagnent 25 \$	
25 gagnent 10 \$	

Un ouragan de métal sur Québec !

L'ouragan Metallica a balayé l'Hippodrome, hier soir, laissant KO quelque 32 000 inconditionnels.

par MICHEL BILODEAU
collaboration spéciale

« Un mini Woodstock Heavy ambulante ! Voilà qui cerne assez bien cette tournée. Quelque 32 000 spectateurs ont envahi l'Hippodrome pour voir à l'oeuvre Suicidal Tendencies, Danzig et SURTOUT... Metallica.

Des spectateurs qui formaient, du moins sur une bonne distance, une foule dense et compacte. Assez impressionnant !

Tel que prévu, Suicidal Tendencies a ouvert les festivités à 18h. Malgré une sonorisation pas tout à fait au point, le groupe n'a eu aucune difficulté à soulever la foule installée directement devant la scène.

La foule était constituée de « mordus » qui ont passé de longues heures d'attente pour être certain d'avoir une bonne place et qui « slammaient » à qui mieux mieux... du moins à une certaine distance de la scène, puisqu'à l'avant il était beaucoup à peu près impossible de bouger.

L'intérêt était cependant moindre pour ceux qui étaient plus à l'arrière. L'obscurité ne s'étant pas encore installée et Suicidal Tendencies, tout comme Danzig d'ailleurs, n'a pu profiter du système d'éclairage. Ce qui n'a pas empêché les deux groupes de tirer leur épingle du jeu.

Les conditions étaient évidemment différentes pour Metallica mais, le groupe évoluait sur une (immense) scène dépouillée et n'a utilisé, somme toute, que peu d'effets spéciaux (dont des feux d'artifices).

Un écran géant retransmettait des images de la scène aurait sûrement été apprécié par plus d'un spectateur.

Sacré sens de l'humour !

Après la première pièce du show, le chanteur James Hetfield a lancé à la blague, « Thank You, Good Night ! », en référence à l'émeute du Stade olympique ; Metallica avait précédé la... courte performance de Guns N' Roses à Montréal, ce soir-là.

Ceci dit, Hetfield et ses comparses Lars Ulrich, Jason Newsted, Kirk Hammett ont « soufflé » la foule avec une prestation alliant de vieilles pièces qu'ils n'avaient pas jouées depuis longtemps — dont un medley de pièces des disques



C'est au son de la célèbre pièce de Morricone, « The Good, the Bad, the Ugly » que Metallica a pris la scène de l'Hippodrome, hier soir, mettant un terme à une absence de presque trois ans.



L'émeute du stade en 1992 en mémoire, le mot d'ordre était à la sécurité, à en juger par le nombre de gardiens patrouillant les environs de la pelouse ; et à l'entrée, les spectateurs devaient laisser leurs boissons au vestiaire... Ci-dessous, des fans ont grimpé aux pylônes d'Hydro, de l'autre côté de la rue Soumande.



Le Soleil, Patrice Laroche



Le Soleil, Patrice Laroche

« J'espère que vous vous êtes ennuyés parce que c'est pour cela que nous sommes ici », a lancé aux « metalheads » le leader du groupe, James Hetfield (photo de droite), dès le début du spectacle. À gauche, Kirk Hammett.

Kill 'Em All et Ride The Lightning — de plus récentes et même de toutes nouvelles.

Ça déboulait ferme. Pendant plus de deux heures le groupe a

pillonné en ne laissant que fort peu de répit à une foule survoltée. Le temps, par exemple, d'un Nothing Else Matters illuminé des feux de dizaines de milliers de briquets.

Une prestation à vous couper le souffle que le groupe ne pouvait couronner qu'avec Enter Sandman repris en chœur par un public qui trépinait de plaisir.



Le Soleil, Jocelyn Bernier

La ruée des fans vers l'Hippodrome Comme une course de chevaux...

QUÉBEC — Très tôt hier matin, des centaines de fans attendaient l'ouverture des grilles du parc de l'Exposition, où certains avaient même passé la nuit.

par ISABELLE DUCAS
LE SOLEIL

Au moment de l'ouverture des portes, à 10 h, leur impatience a provoqué de la bousculade alors qu'ils se précipitaient vers les tourniquets de l'Hippodrome afin d'être le plus près possible de la scène.

Et à 16 h, au moment où les dernières barrières se sont ouvertes pour entrer sur le terrain, c'était le sprint final à travers la piste de l'Hippodrome vers le devant de la scène. Les mordus de heavy metal n'étaient pas loin à ce moment de battre des records olympiques.

Mais auparavant, tous devaient se soumettre au détecteur de métal et à une fouille en règle de la

police. Tout ce qui était jugé suspect finissait dans un container, qui a dû être vidé plusieurs fois : bouteilles de bière, de fort, de jus, de boisson gazeuse, couteaux suisses, chaînes, sachets de drogue, tout cela allait choir pêle-mêle, au grand désespoir des propriétaires.

Pour éviter de perdre leurs précieuses provisions, certains avaient décidé de consommer ce qu'ils avaient apporté avant d'entrer sur les lieux. Un guitariste de Baie-Comeau, Duncan Johnston, aimait ce joyeux groupe en donnant un avant-goût du spectacle.

Si la majorité étaient des jeunes de moins de 25 ans, on découvrirait aussi dans la foule des vitages plus matures. Ainsi, Marie Villeneuve et Ghislaine Paradis, de Sainte-Marie, étaient au spectacle avec leurs enfants. Mais elles se faisaient plaisir en même temps : « J'aime moi aussi Metallica », avoue Mme Villeneuve. Ce n'est donc pas à contrecœur qu'elle accompagnait son fils Frédéric, 13 ans.

À l'intérieur de l'Hippodrome, avant le début du spectacle, des stands servaient à boire et à manger. Mais Metallica se sert de sa popularité pour promouvoir des causes sociales.

Ainsi, des bénévoles du Centre de prévention du suicide tenaient un stand. N'est-ce pas étrange, à un spectacle où l'un des groupes porte le nom de « Suicidal Tendencies » ? « C'est vraiment notre clientèle qui vient à ce genre de spectacle, répond un bénévole. Plusieurs viennent d'ailleurs nous parler de leurs amis qui se sont suicidés. »

À une autre table, Amnesty Internationale faisait signer une pétition réclamant la libération de plusieurs prisonniers politiques un peu partout dans le monde. Plus loin, c'était Greenpeace qui tentait de gagner des spectateurs à la cause de l'environnement.

Mais les comptoirs de vente d'articles des groupes en spectacle étaient de loin les plus populaires.

DU MÉTAL ET DES CHIFFRES

● Ce spectacle était le cinquième donné par Metallica à Québec : par le passé, le groupe a visité la salle Albert-Rousseau, le pavillon de la jeunesse et le Colisée (deux fois).

● Le groupe se déplace toujours de ville en ville à l'aide d'un jet privé : 36 personnes, du manager aux stylistes, en passant par les habilleuses, font partie de l'entourage immédiat de la troupe de James Hetfield.

● Avec ses 140 pieds sur 60 (et un plafond de 48 pieds), le plateau scénique du show est le plus grand jamais monté à Québec.

La scène d'un spectacle normal au Colisée fait 60 pieds sur 40 pieds.

● Les 240 caisses du système de sonorisation développent une puissance de 300 000 watts. Le système d'éclairage requiert 1 million de watts. Il est composé de lampes conventionnelles et de plusieurs lampes robotisées et informatisées. ● Dix-sept camions-remorques transportent l'attirail nécessaire à la tenue du spectacle.



« Tout doux, tout doux Zizanie ! » Pour calmer les chevaux, invités malgré eux au spectacle de Metallica, les « hommes de chevaux » ont dû chuchoter des mots doux aux pauvres bêtes qui goûtaient pour la première fois au « heavy metal ».

CHEVROLET LUMINA VAN 1994



7 passagers
AIR CLIMATISÉ

29994\$
par mois

Assistance ROUTIERE

Prêt-rachat Royal

EN EXCLUSIVITÉ!
1er versement dans 90 jours

● Frais de gestion, transport et préparation inclus, taxes en sus.
● Prix de vente de 19 100\$. Financement de 48 mois (8.75%).
● Obligation totale de 14 397,12\$. Intérêt de 5522,12\$.
● Sujet à l'approbation du crédit par la banque.
● La voiture achetée devra être remise à la banque en remboursement du solde du prêt ou refinancement du solde du prêt.

AUTOROUTE DE LA CAPITALE, BOUL. PIERRE-BERTRAND. TÉL. : (418) 687-5170

PAYEZ MOINS UN POINT C'EST TOUT!

PRIX MAXIMUM VALEUR

FOURNIER
CHEVROLET GEO OLDSMOBILE INC.

Pas disposé à redonner ses actions de M3i

Mario Bertrand tient son bout

QUÉBEC — Mario Bertrand ne semble pas disposé à remettre les actions qu'il détient dans M3i.

par DONALD CHARETTE
LE SOLEIL

Dans un communiqué publié hier, l'ex-chef de cabinet de Robert Bourassa, de 1986 à 1989, indique qu'il exercera « tous les recours prévus par la loi pour faire valoir tous mes droits ». M. Bertrand affirme qu'il est retenu à Paris jusqu'à la fin du mois et qu'il n'a pu prendre connaissance de la substance de la lettre du sous-ministre de la Justice.

« Cette lettre a été écrite suite à la tenue d'une enquête commandée il y a près d'un mois et dont le rapport n'a pas été rendu public par le sous-ministre de la Justice. Je n'émettrai aucun commentaire sur le contenu de cette lettre tant que je n'aurai pas fait le point avec mes conseillers juridiques », écrit-il.

Hydro-Québec a également réagi avec beaucoup de circonspection à la décision du ministre Sirros. Selon un porte-parole de la société hydroélectrique, Marie Archambault, la société doit d'abord prendre connaissance du

rapport avant de prendre action et décider de récupérer le bloc d'actions. Hydro-Québec fait valoir de plus qu'elle possède un avis juridique, émis le 9 mars par Me Gérard Coulombe de la firme Desjardins, Ducharme, Stein, Monast qui conclut qu'« aucune convention à une disposition législative ou réglementaire applicable n'avait été commise dans le contexte de l'octroi à MM. Bertrand, Côté et Jeannot d'options d'achats d'actions de M3i ou de l'exercice de ces options ».

Hydro souhaite donc confronter les avis juridiques avant de se prononcer. Par ailleurs, Hydro-Québec rappelle qu'elle est à élaborer un projet de code de déontologie et une politique de rémunération pour ses administrateurs et ses filiales.

À la société M3i, le président Toby Gilsig s'est dit heureux de constater qu'aucun reproche n'était retenu contre son entreprise et il est heureux de pouvoir se consacrer à ses clients.

Règlement de comptes

Quant au député péquiste de



Via un communiqué, Mario Bertrand a affirmé qu'il est prêt à tout pour faire valoir ses droits.

Joliette, Guy Chevette, qui a talonné le gouvernement à l'Assemblée nationale sur cette affaire, il est très satisfait de la décision de demander de remettre les actions mais il demeure convaincu « qu'on est pas allé au fond des choses ».

« Dans le milieu libéral on affirme que c'est un règlement de comptes contre Mario Bertrand. Marcel Côté de Secor s'en tire trop facilement alors qu'on tombe à bras raccourcis sur Mario. Je suis convaincu que ce qu'a fait Marcel Côté est moralement indé-

fendable, c'est-à-dire recommander des actions et en profiter. Est-ce que le gouvernement aurait des services à lui demander ? » de lancer M. Chevette.

Rappelons que M. Bertrand a été l'homme fort du premier ministre Bourassa pendant près de quatre ans, méritant le surnom de « l'abrasif ». Il s'était fait connaître à la brasserie Labatt avant de devenir chef de cabinet du gouvernement libéral. Par la suite il a travaillé pour les Magasins M et a été président de Télé-Métropole.

Le 10 mai dernier, il a remis sa démission en tant que membre du conseil d'administration et du conseil exécutif d'Hydro-Québec dans la foulée de l'affaire M3i. Il expliquait alors qu'il avait été largué par ses alliés politiques.

« Depuis quelques jours, la politique partisane a toutefois donné un tout autre relief à cette collaboration et ce nouvel environnement semble présenter la particularité d'effacer rapidement les solidarités et coopération tissées ces dernières années », écrivait-il.

Dès le début de cette affaire, le nouveau gouvernement de Daniel Johnson a pris ses distances avec M. Bertrand.

Le monde des FONCTIONNAIRES

par GILBERT LEDUC
LE SOLEIL

Pas de drame au Club Med

Alors que l'on prévoyait, il y a quelques mois, un engorgement monstre dans les Clubs Med pour le début de l'été 1994, force est de constater que la « catastrophe » appréhendée semble avoir été évitée. Du moins pour le moment.

Le plus récent relevé de l'Office des ressources humaines, qui trace le bilan de la situation au 27 mai, révèle qu'au Carrefour Transit de Québec, on ne dénombrait que cinq personnes mises en disponibilité. Il s'agit du même nombre que l'on retrouvait le 11 mars mais pas nécessairement les mêmes personnes, précise-t-on. À Montréal, le Club Med accueille présentement 22 employés de l'État, soit 13 de moins qu'au 11 mars. Pour les autres régions du Québec, on retrouve actuellement six personnes en disponibilité, deux de moins qu'en mars.

Depuis le 1er avril 1993, pas moins de 412 fonctionnaires et professionnels ont été mis en disponibilité. De ce nombre, 256 (62 %) ont été relocalisés de façon permanente, soit 188 sur des emplois vacants, 59 par des suppléments et neuf via des retraits et des démissions.

Il reste donc un nombre de 156 employés qui ne se sont pas retrouvés un poste permanent dans l'administration publique. Comme nous le mentionnions plus haut, 33 personnes fréquentent présentement les Clubs Med en attente d'un poste. Par contre, il y en a 123 autres qui sont assignés temporairement à certaines fonctions ou qui participent à des activités de recyclage.

En date du 27 mai, il y avait 20 personnes qui avaient reçu leur préavis de mise en disponibilité de 60 jours, dont 13 dans la région de Québec. L'Office des ressources humaines souligne qu'une fois sur trois, on parvient à replacer un fonctionnaire ou un professionnel avant que ne se termine la période de 60 jours entre l'avis de mise en disponibilité et l'arrivée à l'un ou l'autre des Carrefours Transit.

Les prochaines semaines risquent de donner une bonne idée de l'ampleur que prendra le phénomène des mises en disponibilité dans les mois qui viennent. D'autant plus qu'en ajoutant aux objectifs fixés par la loi 198 sur les réductions de personnel, le dernier budget du ministre André Bourbeau impose une nouvelle coupe de 2 %.

Dès les prochains jours, le Conseil du Trésor doit entreprendre un exercice avec un bon nombre de ministères, de ceux du Revenu et de la Justice, pour « évaluer » les mesures prises jusqu'ici pour réduire les effectifs. Dans certains ministères, notamment ceux qui sont nés de la fusion avec d'autres entités, on doit aussi procéder à des réductions additionnelles. C'est le cas, entre autres, aux Affaires internationales, Immigration et Communautés culturelles où la rationalisation fera « sauter », cette année, une cinquantaine de postes, en plus de 140 provenant des autres mesures de compressions.

L'envers de la médaille

Si l'on parvient à éviter l'engorgement aux Clubs Med, l'Office des ressources humaines doit une fière chandelle à la profusion de postes vacants dans la fonction publique et au jeu de la suppléance.

Par contre, les postes vacants finiront, un jour, par être de moins en moins nombreux. Il ne restera alors que la suppléance des temporaires et des occasionnels par les permanents mis en disponibilité. À moins que l'État n'impose la réduction de la semaine de travail, une rumeur qui n'est pas une rumeur à la suite de la proposition que vient de faire le Conseil du trésor à ses employés qui ont le choix entre la semaine (et la paie) de quatre jours ou des mises en disponibilité additionnelles et de nouveaux licenciements dans les rangs des occasionnels et des temporaires.

Il n'y a eu, jusqu'ici, que 59 suppléances. Dans certains corps d'emploi, comme celui des agents d'information par exemple, les suppléances font des ravages. La semaine dernière, deux agents d'information au ministère des Ressources naturelles, des employées temporaires à qui il restait moins de dix jours avant l'obtention de leur permanence, ont été « bumpées » par deux autres agents d'information mis en disponibilité par leur ministère.

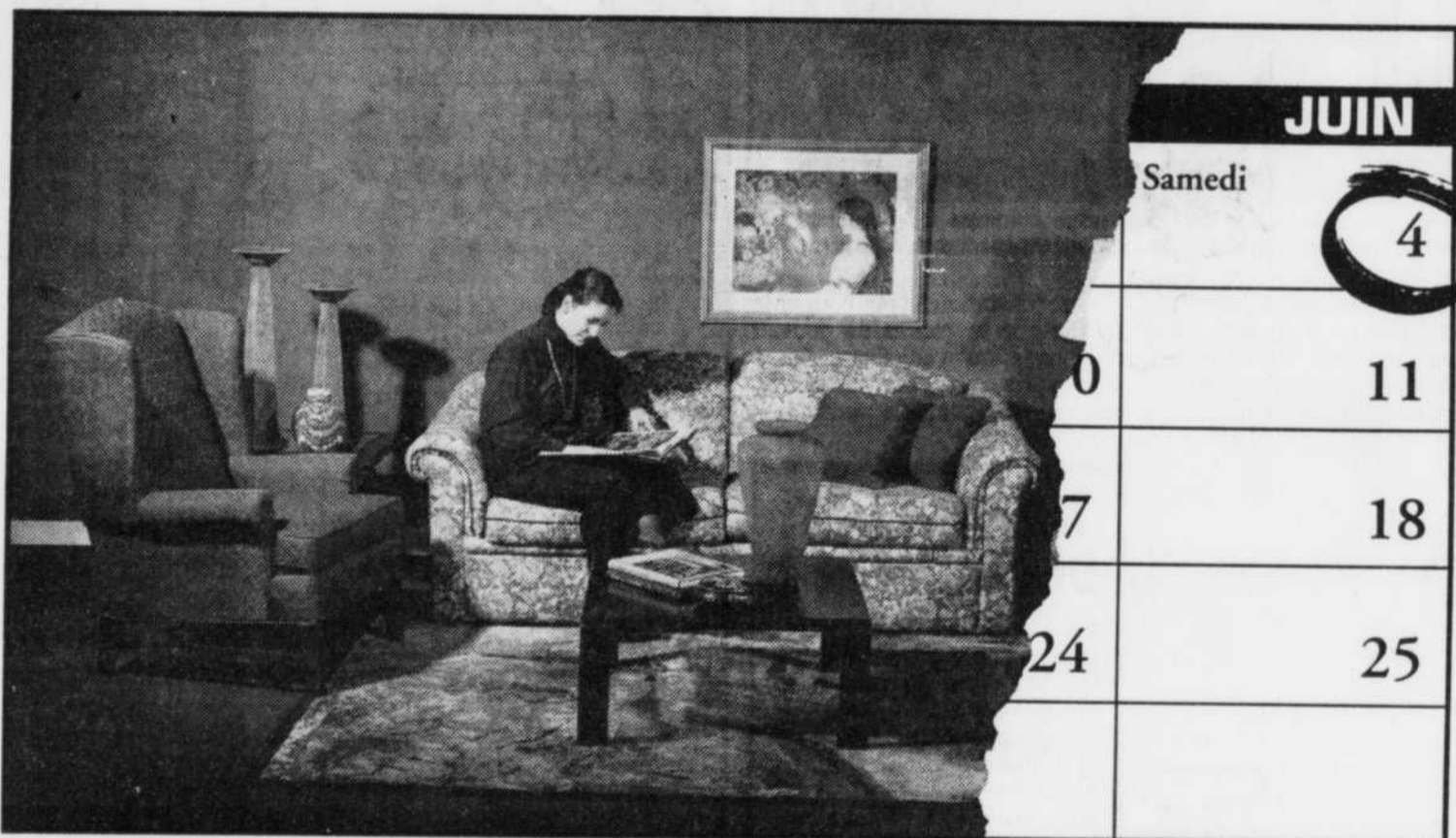
« C'est inévitable », signale le sous-ministre aux Ressources naturelles, François Geoffrin. « La solution aux suppléances serait de mettre à pied tous les occasionnels et les temporaires », ajoute-t-il en soulignant qu'il y a, malgré tout, à chaque semaine, des temporaires qui deviennent permanents.

Pour joindre l'auteur de ces lignes ou adresser vos communications :
Tribune de la presse, a/s de Gilbert Leduc, 1050, rue Saint-Augustin,
Bureau 22.2, Québec, G1R 5A4. Tél. : 644-4015. Télécopieur : 647-3451.

SAMEDI 4 JUIN

L'INCROYABLE

Vente 8 heures



JUIN

Samedi

4

11

18

25

8 HEURES DE RABAIS
SPECTACULAIRES SUR
TOUT...TOUT...TOUT...

Charme douillet... Canapé-lit et causeuse en toile imprimée d'un joli motif floral aux teintes de prune et vert tendre. Une petite gâterie pour vous et vos invités!

Canapé-lit 788\$

Canapé 2 places 588\$

Pour la lecture ou la détente, élégante bergère de style « Chippendale » recouverte d'un superbe tissu vert forêt à motifs de chevrons.

2 bergères pour 588\$

2 bergères inclinables pour 888\$

*12 juin 1995 - Conditionnel à l'approbation du crédit - Acompte 30%

LA GALERIE DU MEUBLE

5 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

CLASSIQUE: 1215, boul. Charest O. Québec. Tél.: 681-0171
CONTEMPORAIN: 18, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-0171
ROCHE BOBOIS: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-4101
CUR NO 1: 2960, boul. Laurier, Ste-Foy. Tél.: 653-6761
SOFA DESIGN: 9, rue Courcellette, Québec. Tél.: 681-2302

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU MERCREDI 9 H À 17 H 30 • JEUDI ET VENDREDI 9 H À 21 H • SAMEDI 9 H À 17 H • DIMANCHE 12 H À 17 H

Service de décoration offert gratuitement et livraison gratuite partout en province

COMMENCEZ
À PAYER
DANS

1 AN

NOUVEAU SERVICE 1 HEURE pour vos lunettes

OPTICIEEN
Jacques
Langlois

LIMOULOU - 455, 3e Avenue 523-6690
STE-FOY - 1113, rte de l'Église 659-3616
MAIL CENTRE-VILLE - 460, St-Joseph 529-9351

LA NEURO LINGUISTIQUE

L'art de communiquer,
influencer, exceller

La PNL suscite
votre curiosité?
Profitez de l'été pour:

UNE FORMATION DE BASE EN PNL (30 h)

Du 4 au 8 juillet 94 à Québec
Avec des professionnels
reconnus

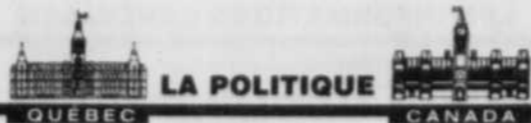
AUSSI

Séance gratuite d'information
le lundi 6 juin à 19 h 30
(Réservez vos places)
Demandez notre dépliant

Inf. : 527-2141
F. Marcotte, M.É.D. PNL
RESEAU PNL QUÉBEC

Collège militaire : décision irrévocable

OTTAWA (PC) — Peu importe les conclusions du comité Castonguay, la décision d'Ottawa de fermer le Collège militaire de Saint-Jean est irrévocable, a affirmé hier la vice-première ministre, Sheila Copps. « Nous avons pris une décision difficile pour le collège de Saint-Jean mais cette décision est prise », a déclaré Mme Copps à sa sortie des Communales. Le leader parlementaire du Bloc québécois, Michel Gauthier, lui avait préalablement demandé si elle endossait la conclusion du comité consultatif présidé par l'ex-sénateur Claude Castonguay voulant que la fermeture du CMR serait une « erreur irréparable ». « Absolument pas », a répondu sèchement la vice-première ministre. Le comité Castonguay estime que la décision de fermer le collège est dramatique parce qu'elle survient « au moment où la crise d'identité canadienne ne cesse de s'aggraver ». Mais cela n'a pas ébranlé la conviction de la vice-première ministre. « La décision de fermer le collège est donc irrévocable », lui a-t-on demandé. « Oui », a-t-elle répondu sans hésiter.



Dans l'éventualité d'un vote favorable à la souveraineté

Les Canadiens prêts à souffrir pour que le Québec paie

QUÉBEC — Un Canadien anglais sur deux serait prêt à subir une réduction de son niveau de vie de 10 % pour faire payer aux Québécois à travers une négociation très serrée, le prix du démembrement de la fédération.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

L'humeur du Canada hors Québec n'est définitivement pas au compromis, confirme la deuxième tranche du dernier sondage Reid-LE SOLEIL.

À l'extérieur de la province, une personne sur deux (52 %) refuse ainsi d'emblée toute association économique entre le Canada et un Québec indépendant, pendant que 43 % y sont favorables.

Le rejet de l'idée souverainiste est suffisamment fort pour le tiers des Canadiens, qui croient que le gouvernement fédéral ne devrait même pas prendre en considération un vote favorable à la souveraineté. Une bonne majorité de 60 % au pays juge cependant

qu'Ottawa n'aurait pas le choix de s'asseoir et de négocier.

Quant au niveau d'appui que devrait obtenir l'option du Parti québécois dans un référendum, six Canadiens anglais sur dix placent la barre extrêmement haute. Ils réclament un vote souverainiste de plus 80 % de la part des Québécois pour qu'il y ait reconnaissance officielle de l'option.

La question du territoire est également contestée. Pour la moitié des Canadiens hors Québec, un Oui au référendum laisserait le territoire québécois considérablement plus petit qu'actuellement, comme l'ont suggéré certains politiciens de l'extérieur de la province.

À l'opposé, 39 % des Canadiens anglais sont convaincus que le Parti québécois a raison de prétendre que les frontières ne bougeraient pas. Trois Québécois sur quatre pensent la même chose, 22 % étant d'avis qu'il y aurait rétrécissement.

Choix des Indiens

Une majorité de Canadiens, incluant un fort nombre de Québécois, estiment par ailleurs que les Indiens du nord de la province devraient avoir le choix de rester dans le Canada advenant l'indépendance du Québec.

Trois Canadiens sur quatre (72 %) et un Québécois sur deux (51 %) ont effectivement fait valoir que les autochtones du nord du Québec auraient le droit de choisir leur pays d'appartenance dans l'hypothèse d'un vote favorable à la souveraineté.

Globalement les données des deux parties de ce sondage Reid-Le SOLEIL démontrent que le Canada hors Québec ne croit

pas vraiment à la souveraineté, les gens prenant tout de même soin d'adopter une attitude dissuasive pour influencer les Québécois.

Les Canadiens anglais, tout comme les Québécois, estiment d'ailleurs très majoritairement éprouver des sentiments amicaux à l'endroit de l'autre communauté.

Sur la base de son échantillon limité à 387 entrevues au Québec, la maison Angus Reid Associates établit l'appui au fédéralisme à 54 % et celui à la souveraineté à 38 %.

Ce sondage a été réalisé entre le 30 mai et le 1er juin sur la base

de 1508 entrevues téléphoniques auprès d'adultes canadiens. Avec un échantillon de cette taille, la marge d'erreur maximale reconvenue est de 2,5 % dans 95 cas sur 100 pour ce qui est des résultats nationaux, cette marge croissant sensiblement dans le cas des résultats fragmentés.



CENTRE DE SERVICE ÉLECTRONIQUE

Services techniques aux consommateurs

871-4390

La plupart des réparations sont effectuées le jour même



50%
de rabais

SPÉCIAL sur réparation

TÉLÉVISEURS COULEUR
MAGNETOSCOPES BETA ET VHS
FOURS MICRO-ONDES
SYSTEMES DE SON STÉRÉO

Valide jusqu'au 8 juin 1994



50%
de rabais

SPÉCIAL vidéo

NETTOYAGE ET RÉGLAGE DES TÊTES
VÉRIFICATION AINSI QUE PLUS DE
20 VÉRIFICATIONS MÉCANIQUES ET
ÉLECTRIQUES

~~52,95~~ 24,95

à domicile

Valide jusqu'au 8 juin 1994

SERVICE ET ESTIMATION GRATUITE À DOMICILE

Les Canadiens désapprouvent

LONDRES (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a affirmé hier, à Londres, que les Québécois désapprouvent les voyages à l'étranger au cours desquels Lucien Bouchard aborde la question de la souveraineté du Québec. M. Chrétien a fait ce commentaire en sortant d'un entretien avec le premier ministre britannique John Major, auquel il a fait part de cette désapprobation. Selon un sondage national effectué auprès de 1500 Canadiens adultes par Angus Reid et Southam News, entre le 30 mai et le 1er juin, 72 % des personnes interrogées estiment que le leader de l'opposition officielle ne devrait pas discuter de questions associées à l'indépendance du Québec lorsqu'il se rend aux États-Unis ou en Europe.

Aider son enfant en lecture et en écriture



Docteure Réjeanne Fluet
Spécialiste en enseignement de la lecture
Si aucune mesure efficace n'est prise à temps, les problèmes s'accumuleront. Votre enfant prendra du retard en lecture et en écriture. Ces difficultés se repercuteront sur sa confiance en lui-même, son intérêt pour l'école et sur sa vie sociale.

DE LECTURE ET D'ÉCRITURE
444, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1020
Québec (418) 681-4120
Montréal (514) 279-4673
Trois-Rivières (819) 373-4032

Cours intensif

7 à 14 semaines
jour ou soir

électrolyse

jour : 6 juin, 12 sept.
soir : 12 sept.

esthétique

jour et soir :
12 sept.

cours de massage suédois

soins des pieds spécialisés

RABAIS EXCEPTIONNELS

Plus de 30 ans d'expérience
Hâtez-vous, les places sont limitées.

ÉCOLE ÉDITH SEREI
839, Saint-Joseph Est
(418) 522-0134

Clinique d'ophtalmologie

Dr J.R. Clément m.d.

C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S
ophtalmologiste

Traitement de la myopie et de l'astigmatisme au **LASER**

VERRES DE CONTACT

PLACE DE LA CITÉ
2600, boul. Laurier, Sainte-Foy, bureau 155
(418) 654-1488

FAITES-NOUS SIGNE!

AUBAINE 2 1/2 meuble chauffé 7500 \$.

BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, très calme 5 1/2 ch. stat. 550 \$.

DUVERNAY, 2 mois gratuits si pris avant le St-Jean, 31/2 sems, 490 \$ pas d'augm du bail pour 3 ans.

AUTEUIL, superbe situé, 5 grappes chauffage intérieur.

BOUCHERVILLE 5 1/2 élect, stat, 470 \$ raisonnable, contactez madame Lavigne.

DUVERNAY, grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, très calme 5 1/2 ch. stat. 550 \$.

BOIS-DES-FILON, luxueux condo de 6 pièces, sur deux étages, foyer en marbre, entrée privée, très silencieux, près de tout. À voir absolument. Premier mois gratuit, doit louer immédiatement.

CHOMEDEY, haut de duplex très calme 5 1/2 ch. stat. 550 \$.

DUVERNAY, 2 mois gratuits si pris avant le St-Jean, 490 \$ pas d'augm d. 3 ans.

BOUCHERVILLE 5 1/2 élect, stat, 470 \$ raisonnable, contactez madame Lavigne.

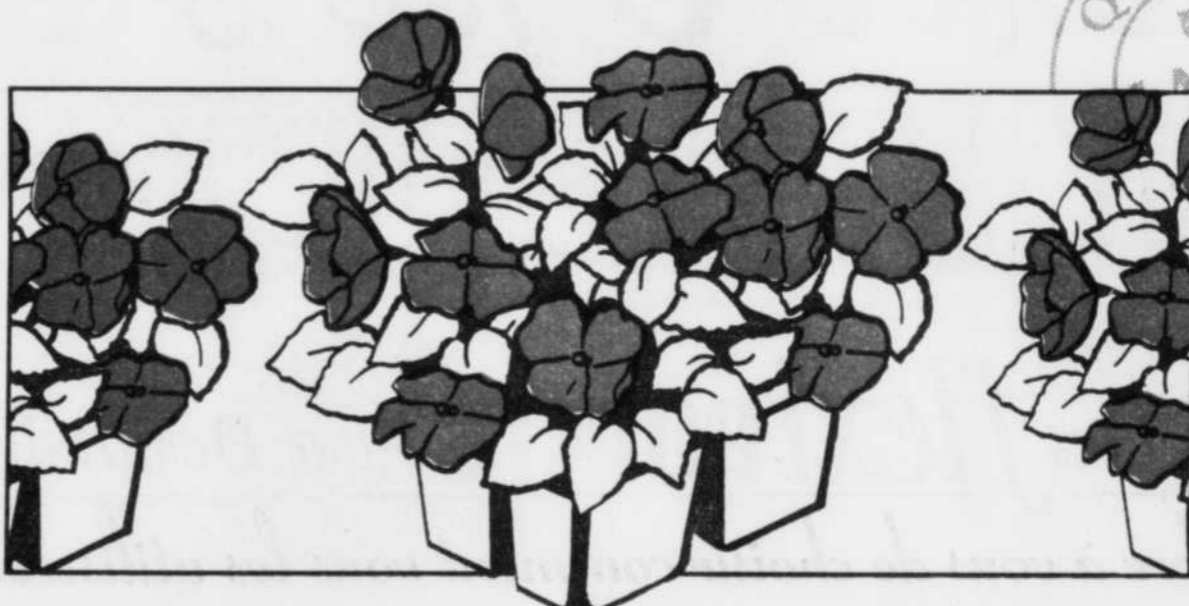
BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, très calme 5 1/2 ch. stat. 550 \$.

DUVERNAY, 2 mois gratuits si pris avant le St-Jean, 490 \$ pas d'augm d. 3 ans.

Hydro-Québec
Le meilleur de nous-mêmes

Planter sans se planter!

AVEC NOS FLEURS EN MINI-CAISSETTE, VOUS NE POUVEZ PAS MANQUER VOTRE COUP... IL SUFFIT DE RETIRER LE PLANT DE SA CELLULE ET LE TOUR EST JOUÉ!



1,49
4 plants

Après la plantation, il n'y a aucun arrêt de croissance parce que les racines sont très bien développées et qu'aucune racine n'a été coupée.
Plus de 35 variétés de fleurs annuelles en mini-cassette.

Spéciaux en pépinière

THUYA SMARAGD (cèdre pyramidal)	80 cm	14,87
	90 cm	16,87
	100 cm	20,87
	125 cm	27,87
	150 cm	44,87

THUYA NIGRA (cèdre cultivé pour haie)	80 cm	13,87
	90 cm	15,87

THUYA GLOBOSA AUREA (cèdre globe doré)	30 cm	11,87
--------------------------------------------------	-------	-------

SPIRÉE	1 gal.	5,87
	2 gal.	7,87
	Froebeli, Goldflame, Goldmound, Snow White, Golden Princess, Little Princess	

POTENTILLE	2 gal.	7,87
	Abbotswood, Gold Star, Moonlight, Ferrari, Goldfinger, Fructicosa	

AUTRES SPÉCIAUX DISPONIBLES EN PÉPINIÈRE SUR THUYA WOODWARDII, THUYA TINY TEEN, CERISIER DES SABLES, VIGNE D'ENGELMAN ETC.

Prix en vigueur jusqu'au 6 juin 1994 ou jusqu'à épuisement de la marchandise.
Certains produits ne sont pas disponibles à Sainte-Foy.



LES CONSEILS DE GAËTAN HAMEL

Pour vos travaux d'aménagement paysager, utilisez la toile de jardinage PAILLIS TEX-SOL **TEX-SOL**. Très opaque, elle **ÉLIMINE** la croissance des mauvaises herbes et **LAISSE** passer l'air, l'eau et les substances nutritives.

Des **POISSONS** pour jardin d'eau sont disponibles à la succursale d'Ancienne-Lorette.



ANCIENNE LORETTE 6029, boul. Hamel
BEAUPORT 1350, boul. des Chutes
LÉVIS 4800, boul. de la Rive-Sud
CHARLESBOURG 1169, 80^e rue Est
SAINTÉ-FOY Halles de Sainte-Foy

Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi : 8h30 à 21h00
Samedi et dimanche : 8h30 à 17h00

Affaire Lucie Turmel: l'action de la GRC saluée par la famille

QUÉBEC — Dans le procès de Ryan Jason Love, accusé du meurtre non prémédité de la Lévisienne Lucie Turmel, la Gendarmerie royale du Canada déploie les grands moyens pour faire reconnaître la validité du test de l'A.D.N. qui lie Love au crime, un effort apprécié par la famille Turmel.

par SOPHIE COUSINEAU
LE SOLEIL

« Mes parents sont très heureux que la GRC prenne avec sérieux la défense de ses méthodes ; et c'est un peu normal, compte tenu que c'est la crédibilité des nouvelles technologies comme élément de preuve qui est attaquée », dit le frère de Lucie, Louis Turmel, qui a reçu cette semaine des nouvelles de ses parents qui assistent au procès tenu à Calgary.

Lucie Turmel, qui avait quitté Lévis en 1988 pour s'établir à Banff, a été retrouvée sans vie le 17 mai 1990 dans une rue de la ville des Rocheuses, son corps entaillé par 17 coups de poignard. La femme de 23 ans qui travaillait comme chauffeur de taxi avait été vue pour la dernière fois au moment où elle faisait monter un client. Sa voiture a été abandonnée à l'orée d'un bois avoisinant.

L'A.D.N. tiré de trois taches de sang retrouvées dans la voiture est similaire à celui des échantillons de cheveux et de mucus prélevés sur Love, 22 ans, de Colombie-Britannique. L'A.D.N., qui se trouve dans toutes les cellules du corps humain, contient un code génétique unique à chaque personne.

D'après le témoignage d'un expert légiste du laboratoire sur le crime de la GRC à Ottawa, il y a moins d'une chance sur 230 milliards que le sang qui maculait la voiture de Lucie Turmel appartienne à quelqu'un d'autre qu'à Love.

La GRC a fait intervenir hier au procès un spécialiste en génétique de l'université du Texas à Houston pour examiner la validité de ses tests. « Ma conclusion, c'est qu'ils ont suivi un protocole et des méthodes d'analyse conformes avec les procédures reconnues par la communauté scientifique », a dit Ranajit Chakraborty, cité par la Presse canadienne.

« La GRC a mis le paquet, et mes parents ont bon espoir que c'est la dernière fois qu'ils devront se rendre à Calgary, dit Louis Turmel. Ils ont hâte de tourner la page. »

Sang contaminé L'enquête a mis au jour des cas d'homophobie

EDMONTON (PC) — L'enquête sur le sang contaminé par le virus du sida, qui poursuivra ses travaux dans l'Ouest du pays à la mi-juin, a permis jusqu'à maintenant de mettre en lumière l'homophobie de plusieurs fonctionnaires, qui racontaient volontiers des blagues sur les groupes gays, leur refusaient des subventions et paralysaient toute tentative d'informer la population sur le sida.

Et selon des observateurs, la commission Krever entendra les mêmes histoires d'horreur lors de la poursuite de ses travaux.

« L'attitude des fonctionnaires consistait à freiner toute action », explique Russell Armstrong, de la Société canadienne du sida, à Ottawa.

L'enquête fédérale, présidée par le juge ontarien Horace Krever, a été mise sur pied pour comprendre comment plus d'un millier de Canadiens - la plupart hémophiles - ont pu être contaminés par le virus du sida en recevant des produits sanguins avant que la Croix-Rouge ne mette sur pied un programme de dépistage systématique, en 1985.

Témoignages après témoi-

gnages, les accusations étaient portées invariablement contre les fonctionnaires, qui n'ont pu prendre des mesures adéquates pour prévenir la propagation du virus du sida. Les témoins ont prétendu que les autorités ont souvent affiché des comportements homophobes - particulièrement dans l'Ouest - pendant les années 80.

Par exemple, au moins un député créditiste de Colombie-Britannique a proposé de rouvrir un ghetto - jadis réservé aux lépreux - pour y détenir les gays et les personnes atteintes de sida, a expliqué à la commission M. Tim Johnstone, épidémiologiste en chef de la province de 1982 à 1986.

En Alberta, des groupes de défense des victimes du sida ont ac-

cusé les autorités gouvernementales d'avoir entretenu un climat de peur et d'intolérance envers les victimes. En refusant de garantir des droits aux homosexuels, mais aussi en condamnant publiquement les gays, les autorités provinciales ont stigmatisé la maladie, ce qui a paralysé les mesures de prévention, a-t-on entendu lors des témoignages.

Une dame de Régina, dont le fils hémophile est décédé du sida à l'âge de 13 ans, a même comparé l'attitude des autorités canadiennes responsables de l'approvisionnement en sang à celle des criminels de guerre nazis.

« Au procès de Nuremberg, plusieurs accusés répondaient: 'Des atrocités? Quelles atrocités?'. Cela rappelle beaucoup ce que l'on a entendu de la part de plusieurs autorités », a indiqué Mme Grace Thompson.

Après des audiences à Toronto, Vancouver, Edmonton, et plus récemment à Régina, la commission reprend ses travaux à Winnipeg à la mi-juin.

■ Demi-kilo de coke dans une maison de Beaupré

BEAUPRÉ — L'escouade du crime organisé de la Sûreté du Québec, en collaboration avec la sûreté municipale de Sainte-Anne, a réalisé une fouille fructueuse, hier après-midi, dans une résidence de Beaupré. Ils ont trouvé un demi-kilogramme de cocaïne pure et 38 grammes de haschisch dans le sous-sol de la maison appartenant à un homme de 29 ans bien connu des policiers. La valeur sur le marché noir de la drogue saisie s'élève à 330 000 \$, d'après la SQ. L'homme a été arrêté et sa comparution est prévue pour aujourd'hui. Il devra répondre à des accusations de trafic de stupéfiants et de possession de stupéfiants dans le but d'en faire le trafic.

LA CELLULITE traitée par ACUPUNCTURE
Perte de tissu graisseux sous-cutané, réduction de la "peau d'orange", élimination efficace de l'eau...
Pour information:
Réjane Dufresne
acupunctrice
522-6891
233, Fraser (près de Cartier)

LASER VISUEL DE QUÉBEC
CORRECTION au LASER de la MYOPIE et de l'ASTIGMATISME
Dr Ghislain André Boudreault
Ophtalmologiste
Dr Gilles Lafond
Ophtalmologiste
687-3283

INSTITUT AÉRONAUTIQUE de la CAPITALE
NOUVEAU ÉCOLE DE PILOTAGE
● Pilote privé
● Pilote professionnel
● Vol de nuit
● Vol aux instruments
COURS PRIVÉ ET PROFESSIONNEL DÉBUTANT LE 15 JUIN 1994
683, 6e Avenue, Aéroport int. Jean-Lesage, Sainte-Foy (Québec) G2E5W1 (418) 872-0045

Renaud
le magasin où il y a du choix!
FUTURS MARIÉS
Nous dressons les listes de cadeaux de mariage!
Spécialiste des listes de cadeaux de mariage, Renaud & Cie vous offre, depuis plus de 100 ans, le plus beau choix de vaisselle, verrerie, coutellerie et cadeaux à Québec.
Renaud & cie
82, rue Saint-Paul
692-0122
Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h; samedi, de 9h30 à 16h30

PREMIER AU CANADA
EXCEL CX 1994
7988 \$*
149⁹⁵** mois
HYUNDAI
On évale à votre avantage:
3 ANS/60 000KM GARANTIE GLOBALE
3 ANS/100 000KM ÉLÉMENTS PRINCIPAUX
PROGRAMME D'ASSISTANCE ROUTIÈRE 24 HEURES
PENDANT 3 ANS/60 000KM.
Service ouvert tous les soirs
* Transport, préparation et taxes en sus. Photos à titre indicatif. Offre d'une durée limitée.
** Offre d'une durée limitée. Photos à titre indicatif. Basé sur une Excel CX 1994 à partir de 149,95 \$ par mois pour 60 mois, kilométrage illimité jusqu'à 27 000 km / par année. Extra kilométrage chargé à 0,07 \$ / km. Sujet à approbation du crédit. Taxes et frais d'administration (250 \$) au comptant. Transport et préparation inclus. Basé sur un taux d'intérêt de 8,9% en vigueur au 1er mai 1994. Avec une valeur résiduelle de 2100 \$, option d'achat ou remise de l'auto à la fin du terme.
2650, Dalton, parc Colbert, Sainte-Foy
654-9292

CLUB PARADIS
CLUB • JARDIN • ESCOMPTE
Le seul Club jardin escompte au Québec
Le choix des consommateurs 1994 au service de l'excellence
cjrj 1060
JUSQU'À 50% D'ÉCONOMIE!
1100, boul. Saint-Joseph
Charlesbourg-Ouest

Oui
aux suggestions de
PIERRE ROBITAILLE
Une Boutique où c'est moins cher que vous ne le pensez!
Déposez-y votre
LISTE DE CADEAUX DE MARIAGE

...et vous n'aurez que l'embaras du choix parmi des collections accessibles à toutes les bourses. Gamme de prix très variée pour des articles distinctifs. Notre équipe de spécialistes est en mesure de vous consacrer tout le temps nécessaire à un choix judicieux. De plus, vous profitez d'avantages particuliers:

■ JOLI CADEAU REMIS À TOUS LES COUPLES
■ EMBALLAGE ET LIVRAISON GRATUITS
Emile Henry
Poterie culinaire
FRANCE



DU FOUR À LA TABLE
Le charme des poteries culinaires traditionnelles adaptées aux exigences contemporaines. Conçues selon le procédé "Céradon", toutes les pièces offrent une grande résistance aux chocs et à la chaleur. Une valeur sûre...

boutique
Pierre Robitaille
Place Ste-Foy
653-7260

LA DRY A TROUVÉ SA COULEUR!

Laissez-vous tenter par le goût génial de la nouvelle

Labatt Bleue DRY

6,1 % d'alcool, douce comme une Dry
et bonne comme une Bleue.



DÉCOUVREZ LA NOUVELLE
BLEUE DRY!

Labatt vous offre
**la caisse de 24
à 2,25\$***

de moins que le prix courant
jusqu'au 3 juillet.

* Chez tous les marchands participants.

Maintien de la paix

Le Canada doit cesser d'être un 9-1-1

QUÉBEC — Le Canada doit vite cesser de jouer les pompiers en matière de maintien de la paix. Il faut cibler les interventions, en les limitant par exemple aux régions où le pays a des intérêts économiques.

par PIERRE-PAUL NOREAU
LE SOLEIL

La journée d'audience du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada à Québec, jeudi, a donné lieu à ce constat unanime de la part des spécialistes invités à dé-

battre sur le thème du Canada et des conflits internationaux.

Cette même évaluation de la nécessité « de cesser d'être le 9-1-1 du maintien de la paix », a précisé le député libéral Jean-Robert Gauthier, coprésident du comité, a d'ailleurs été faite dans plusieurs des 35 autres réunions tenues un peu partout à travers le

pays sur différentes facettes de la politique étrangère canadienne.

Cette vaste opération du comité vise à alimenter la réflexion sur le renouvellement de la politique étrangère canadienne. Le ministre André Ouellet souhaite être en mesure d'avoir effectué cette remise à jour dès l'automne.

Aucun sens...

À Québec, les propos du brigadier-général Alain Forand ont été ceux qui ont le plus marqué les parlementaires et les sénateurs.

« Ça n'a absolument aucun

sens la manière dont on fonctionne présentement », a notamment tranché le commandant de la base de Valcartier à propos des missions de paix qui se multiplient et dont les chances de succès deviennent de moins en moins grandes.

Il faut absolument, selon lui, que les casques bleus partent avec un mandat clair, aient une préparation suffisante et que le commandement sur le terrain ait une marge de manoeuvre suffisante pour adapter ses ordres de mission à la situation en région.

Pour empêcher, par ailleurs, que la direction des forces multilatérales ne dégénère en tour de Babel, il suggère la création d'un centre de formation d'état-major au Canada « pour parvenir à un minimum de standardisation et d'uniformisation des procédures ».

Quant à l'impression des Cana-

diens que la responsabilité de maintenir la paix à travers le monde ne saurait se faire sans eux, M. Forand a crûment replacé les choses dans une juste perspective.

« On surestime énormément notre réputation de sauveur du monde. On pète plus haut... qu'on le devrait », concluait-il.

Puisqu'il y a lieu de restreindre le nombre de missions dans lesquelles le Canada s'implique, le politologue de l'université Laval Albert Legault ne voit pas pourquoi le critère de l'intérêt économique canadien ne devrait pas jouer. Il suggère ainsi que les pays latino-américains deviennent un champ prioritaire d'intervention pour le Canada.

Il serait éminemment souhaitable, croit également le dirigeant du Centre québécois de relations internationales, que des critères serrés soient établis en vue de garantir la sécurité des troupes canadiennes dans les différents types de mission de paix, faute de quoi l'invitation à participer serait déclinée.

Le directeur général des élections du Québec, Pierre-F. Côté, a pour sa part insisté sur la nécessité de prévenir les conflits avec

l'aide au développement démocratique, de même que sur celle d'assister la reconstruction une fois la paix rétablie.



Le Soleil, Jean-Marie Villeneuve
Le brigadier-général Alain Forand, de la base militaire de Valcartier, estime que « les Canadiens surestiment énormément notre réputation de sauveur du monde ». Selon lui, « on pète plus haut... qu'on ne le devrait. »

Somalie: du bon boulot gâché par 5 imbéciles

QUÉBEC — Par la faute de cinq ou six imbéciles, l'excellent travail des troupes canadiennes à Belet Uen en Somalie a été complètement gâché. « Les gens trouvés coupables en subiront les conséquences... »

Avec ce verdict, le brigadier-général Alain Forand n'a pas laissé le moindre doute quant à son évaluation du comportement des militaires impliqués dans la torture et l'assassinat du jeune Somalien de 16 ans.

C'est pour le bénéfice du comité mixte du Sénat et de la Chambre des communes chargé de l'examen de la politique étrangère du Canada que le haut gradé a accepté de faire valoir ses vues personnelles sur cette mission. Jusqu'ici, les représentants de l'état-major de la Défense s'étaient plutôt montrés discrets sur cet incident.

Il faut avouer que le coprésident du comité, le député Jean-Robert Gauthier avait posé une question qui a fait bondir le commandant de la base de Valcartier lors des audiences de jeudi à Québec.

« Si vos militaires sont aussi bien formés que vous l'avez soutenu tout à l'heure, comment se fait-il que nous soyons allés nous casser la gueule comme nous l'avons fait en Somalie », a demandé le coprésident du comité dans le style direct qui a fait sa marque de

commerce à Ottawa. « Il est très malheureux que cinq ou six imbéciles aient agi comme ils l'ont fait... Le procès des militaires est évidemment une tâche pour l'armée canadienne, mais les gens trouvés coupables en subiront les conséquences », a-t-il tranché.

M. Forand en a profité pour souligner que cette affaire a totalement relégué dans l'ombre les mois d'efforts des militaires canadiens qui ont réorganisé la vie à Belet Uen.

« Nos soldats ont vécu trois mois sous la tente dans des conditions très difficiles, à ne manger que des rations de campagne. Après leur passage, les soupes populaires qui permettaient à la population locale de survivre n'étaient plus nécessaires. Trois écoles avaient repris leurs activités et les vieux sages du village avaient redonné une certaine organisation à la communauté. »

« Je dissocie complètement ces réalisations des gestes isolés de cinq ou six imbéciles. A cause de ça, les médias ont malheureusement oublié de dire qu'après notre départ, la tourmente était terminée à Belet Uen. »

Meurtre du jeune Somalien L'ancien commandant aurait ridiculisé les conventions de guerre

PETAWAWA (PC) — L'ancien commandant des casques bleus en Somalie a déclaré, en plaisantant, que les conventions de guerre n'ont pas d'importance. C'est ce qu'a affirmé hier un avocat des forces armées qui témoignait au procès en cour martiale du lieutenant-colonel Carol Mathieu.

le feu sur des pileurs, au cours d'une réunion, le 28 janvier 1993.

Hope a ajouté : « Le pillage au campement était un problème sérieux, et on craignait que des armes volées ne soient utilisées contre les Canadiens. A cause de la gravité de la situation, les troupes ont été autorisées à ouvrir le feu. On ne donnait pas carte blanche aux soldats pour tirer sur tout le monde, c'était très spécifique. Les soldats devaient tirer pour blesser, et avertir verbalement les pileurs, d'abord, a-t-il précisé. »

Sévère réprimande
Dans un autre tribunal, hier, le major Anthony Seward a écopé d'une sévère réprimande pour son rôle dans la mort d'un jeune Somalien, battu alors qu'il était sous la garde des casques bleus canadiens.

Le major Seward, ancien commandant d'une unité de casques bleus dans ce pays d'Afrique centrale, a été reconnu coupable de négligence dans l'exercice de ses fonctions pour avoir autorisé ses parachutistes à maltraiter les Somaliens pris à piller le campement de Belet Uen.

Il a été acquitté de l'accusation plus grave d'avoir illégalement causé des blessures relativement à la mort de Shidane Arone, qui avait 16 ans, le 16 mars 1993.

Mais un officier qui a étroitement collaboré avec le lieutenant-colonel en Somalie a fait son éloge, le qualifiant de « bon soldat », d'« homme bien ».

La personnalité constitue un élément clé du procès en cour martiale du lieutenant-colonel Mathieu, le plus haut gradé à être accusé à la suite de la mission controversée du Régiment canadien aéroporté en Somalie.

Le lieutenant-colonel Mathieu est accusé de négligence dans l'exercice de ses fonctions, pour avoir présumément ordonné à ses soldats de tirer sur les pileurs au campement canadien de Belet Uen.

Un officier de renseignement du régiment aéroporté, Paul Hope, a souligné que Mathieu avait autorisé ses soldats à ouvrir

BOULEVARD LAURIER

CADILLAC SEVILLE STS 1994

UNITÉ # 94566

679\$* PAR MOIS

659-6420

PIÈCES ET SERVICE
OUVERT 8H00 À 20H00

BOULEVARD CHAREST

Basé sur une location de 36 mois. Versement initial de 5000\$. Transport et préparation inclus. Toutes taxes en sus. Kilométrage alloué de 72 000 km. 5¢ le kilomètre excédentaire.
3001, Kapler (sortie Blaise-Pascal)

BOULEVARD HENRI IV

BOULEVARD DUPLESSIS

DIFFICULTÉS
d'adaptation à vos foyers progressifs...

Essayez les
Nikon
C'est la perfection.

Disponibles chez
Jacques Langlois
OPTICIEN

LIMOULOU - 455, 3e Avenue 523-6690
STE-FOY - 1113, rue de l'Église 659-3816
MAIL CENTRE-VILLE - 460, St-Joseph 529-9351

Nous sommes infestés de souris.

SPECIAL DISQUETTES!

SONY 200

9,99\$ pour 10

Macintosh LC 475 8/160 ▶

Microprocesseur 68LC40 à 25 MHz
8 Mo de mémoire vive (RAM)
Disque rigide de 160 Mo
Moniteur couleur Basic II (39)*
Clavier français régulier et souris

1795 \$

LC 475 160Mo maintenant au même prix que le 80Mo.

Macintosh LC 575 4/160 ▶

Microprocesseur 68LC40 à 33 MHz
4 Mo de mémoire vive (RAM)
Disque rigide de 160 Mo
Moniteur couleur RGB 14" (26)
Lecteur CD en option
Clavier français régulier et souris

2195 \$

StyleWriter II d'Apple

Imprimante à jet d'encre à 360 dpi
Vitesse de 2 pages/min
Alimenteur contenant env. 100 feuilles
Possibilité de partage en réseau
Impression d'env. 500 feuilles avec 1 cartouche

395 \$

Myst 65\$
(Jeux CD d'aventures)

F/A 18 Hornet 59\$
(Simulateur de vol)

Joystick 79\$ ▶
(Gravis pour Mac)

Supra Fax/Modem 239\$
(Externe 14 400 Bauds)

Click!

DIVISION DÉTAIL DE MICRO LOGIC

2786, chemin Sainte-Foy, Sainte-Foy (418) 654-0506

*L'image peut différer de la description, le texte prévaut en tout temps.
Offre valide jusqu'à épuisement des stocks. Prix sujets à changement sans préavis.
Apple, le logo d'Apple, LC et StyleWriter sont des marques déposées d'Apple Computer Inc.

GAGNEZ UN PORTATIF SONY!
Avec l'achat d'une boîte de disquettes Sony couvrez la chance de gagner un appareil Sony AM-FM cassette d'une valeur de **89\$**

2700 cas d'intoxication l'an dernier

Les pesticides, un fléau pour la santé et l'environnement

SAINTE-FOY — La hantise des mauvaises herbes et des pissenlits manifestée par les propriétaires de belles pelouses se traduit par des abus de pesticides, par des dangers pour la santé et par d'inutiles dépenses d'argent.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL



Pour l'horticulteur Roll Grenier, l'usage des pesticides est coûteux et le plus souvent inutile.

Voilà en gros le constat de la Régie de la santé et des services sociaux, du Centre de santé publique de Québec et de l'horticulteur Roll Grenier, un farouche opposant de l'emploi des pesticides et des insecticides.

L'année dernière, le Centre antipoison du Québec a enregistré 2700 cas d'intoxication bénins ou graves reliés à l'exposition aux pesticides chimiques utilisés pour l'entretien paysager. Les enfants d'âge préscolaire sont de loin les plus vulnérables aux intoxications, représentant plus de 60 % des 2700 cas. Les personnes âgées et les femmes enceintes font aussi partie des groupes à risque.

Selon certaines études scientifiques, l'exposition répétée aux pesticides peut entraîner de graves problèmes de santé, dont le cancer. Les problèmes de santé touchent surtout les utilisateurs professionnels, conluent ces études, mais il est possible que l'usage domestique de ces produits affecte également M. et Mme Tout-le-monde.

louses et les arbres inquiètent M. Grenier.

« Il y a 15 ans, toutes ces entreprises d'arrosage de pesticides et d'insecticides n'existaient pas, dit-il. Pourtant, les gens avaient quand même de belles pelouses. »

Selon l'horticulteur, l'arrosage systématique des arbres et des pelouses est à la mode dans certains quartiers où les propriétaires de maisons livrent une guerre sans merci aux mauvaises herbes, aux insectes peu nuisibles et, surtout, aux pissenlits, sans doute la fleur la plus détestée au Québec.

« La plupart des arbres s'accommodent très bien de quelques pucerons, qui seront mangés de toutes façons par d'autres insectes, comme les coccinelles. L'arrosage est donc inutile », souligne M. Grenier.

Pour contrer les dangers des pesticides, Roll Grenier prêche pour la tolérance des « mauvaises herbes » et le respect de l'équilibre naturel de l'écosystème. « Les gens veulent aménager des jardins pour les papillons et les oiseaux, installent des mangeoires partout, mais en même temps, ils les empoisonnent avec des pesticides... »

En dernier recours, il est toujours possible d'utiliser des pesticides naturels, plaide M. Grenier.

« Mais le problème, c'est que les détaillants ne poussent pas la vente de ces produits et la seule formation que reçoivent leurs employés est celle des représentants des entreprises de produits chimiques. »

Dans le doute, il vaut donc mieux s'abstenir et utiliser les pesticides et les insecticides en dernier recours, comme le recommande d'ailleurs les ministères de l'Environnement et de la Santé. « Nous évaluons le danger pour la population en termes de « risques acceptables », et selon les statistiques, le risque n'est pas acceptable », explique Daniel Bolduc conseiller en santé et en environnement au Centre de santé publique de Québec.

M. Bolduc condamne particulièrement l'usage du pesticide 2-4D, un défoliant rendu tristement célèbre par la guerre du Vietnam.

Pour l'horticulteur Roll Grenier, l'usage des pesticides est coûteux, le plus souvent inutile et dangereux pour l'environnement et la santé. La prolifération des produits chimiques sur les pe-

FreshLook

GRATUIT*

UNE PAIRE DE VERRES DE CONTACT DE COULEUR JETABLES À L'ACHAT DE LUNETTES DE SOLEIL à partir de 79\$

Paulin OPTICIEN

5000, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg 622-7566

DANS QUEL COIN ÊTES-VOUS RENDU?

AUBAINE 2 1/2 meublé chauffé 750.00\$. Libre immédiatement, vue panoramique, île des Soeurs. Demandez Lucie après 18h00.

AUTEUIL, superbe condo bien situé, 5 grandes pièces, chauffage au gaz, piscine intérieure, stationnement privé.

À LAVAL, 1 mois gratuit rénovations légères à exécuter, grand lav/séch, garage int, occupation immédiate, 600 \$, près du Centre.

BOISBRIAND, 5 1/2 tract, tout rose style condo, propre plancher bois, auto libre en septembre ou octobre.

BOIS-DES-FILION, su condo de 6 pièces, 2 étages, foyer en marbre, très silencieux, tout. A voir absolument. Premier mois gratuit, immédiatement.

BOUCHERVILLE, stat, 470 \$ inscriptions.

BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propre ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, entrée lav/séch, près toutes commodités, libre juillet.

BROSSARD, grand 3 pièces, lav/séch, garage, 470 \$.

CHOM, près calm, stat, 550 \$.

DUVERNEY, 2 m pris avant le 5h, 490 \$ pas d'inscriptions, 3 ans.

Vous déménagez? C'est facile de nous aviser: appelez-nous ou remplissez l'avis de changement d'adresse.

Hydro-Québec

Le meilleur de nous-mêmes

INSCRIPTIONS AUTOMNE 94

- Diplôme d'études collégiales (D.E.C.) en Techniques de bureau 412.02 - début 29 août 94
- Attestation d'études collégiales (A.E.C.) en Techniques bureautiques 412.62 - début 29 août 94

Particularités :

- Programme d'alternance travail-études incluant des stages rémunérés
- Possibilités de renforcement en français ou de spécialisation en anglais

Demandez notre documentation détaillée!

522-3906

LE COLLÈGE BART

Orienté vers l'avenir depuis plus de 75 ans

Admissible aux Prêts et bourses et au programme SPRINT

Service d'aide au placement
Soutien aux bénéficiaires d'assurance-chômage
Enrichissement en français et en anglais disponible

751, côte d'Abraham, Québec (Québec) G1R 1A2

EN VIGUEUR JUSQU'AU 5 JUIN 1994

<p>BANANES Produit importé</p> <p>37¢ 82¢ le kilo la livre</p>	<p>CÉLÉRI Produit de Californie</p> <p>67¢ chacun</p>	<p>BROCOLI Produit de Californie, gr. 14</p> <p>87¢ chacun</p>
<p>MELON D'EAU Produit des États-Unis</p> <p>27¢ 60¢ le kilo la livre</p>	<p>CONCOMBRE ANGLAIS Produit de serre, de l'Ontario, moyen</p> <p>77¢ chacun</p>	<p>LAITUE EN POMME Produit de Californie, gr. 24</p> <p>97¢ chacun</p>
<p>NECTARINES Produit des États-Unis</p> <p>97¢ 2,14\$ le kilo la livre</p>	<p>LAITUE FRISEE Produit du Québec, gr. 24</p> <p>87¢ chacun</p>	<p>CHAMPIGNONS Blancs, frais, de l'Ontario</p> <p>97¢ chopine</p>
<p>PRUNEAUX Produit des États-Unis, préemballés</p> <p>97¢ 2,14\$ le kilo la livre</p>	<p>ZUCCHINIS Produit des États-Unis, préemballés</p> <p>97¢ 2,14\$ le kilo la livre</p>	<p>ASPERGES Produit frais du Québec</p> <p>1 97\$ 4,34\$ le kilo la livre</p>
<p>ÉPINARD Produit frais des États-Unis, sac 10 onces (284 g)</p> <p>97¢ le cello</p>	<p>CAROTTES TIGE Produit des États-Unis</p> <p>97¢ le paquet</p>	<p>AVOCAT HASS Produit du Mexique, gr. 18-20</p> <p>77¢ chacun</p>
<p>JAMBON CUIT BITTNER'S ou MELROSE, extra-maigre</p> <p>2 67\$ 5,89\$ le kilo la livre</p>	<p>SAUCISSES FUMÉES "Maple Lodge", 450 g, emballage de 12</p> <p>97¢ du 450 g</p>	<p>PAIN HOT-DOG ou HAMBURGER Emballage de 12</p> <p>87¢ emballage de 12</p>

NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX EN SUCCURSALE. NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS. SPÉCIAUX EN VIGUEUR DANS TOUTES NOS SUCCURSALES.

NEUFCHÂTEL 2065, boul. Bastien 842-3084	STE-FOY 3440, de la Péraie 657-7717	LÉVIS 51, route Kennedy 835-5526	CHARLESBOURG 4145, 1ère Avenue 622-2291	STE-FOY 2700, chemin Ste-Foy 651-2717
CHARLESBOURG 1047, boul. du Jardin 627-0344	NEUFCHÂTEL 9210, boul. l'Ornière 842-0909	BEAUPORT 344, Seigneuriale 661-7997	CAP-ROUGE 1198, Jean Gauvin 872-7473	BERNIÈRES 585, Route 116 831-4611

LE JARDIN MOBILE

Si Desjardins décide de retourner à Lac-Beauport

Le centre commercial incendié sera reconstruit

LAC-BEAUPORT — À la lumière d'entretiens fructueux avec la quinzaine de commerçants qui avaient pignon sur rue dans le centre commercial Saint-Dunstan, de Lac-Beauport, l'un des propriétaires de l'édifice, Michel Moreau, a indiqué hier qu'il existait de « grosses possibilités » que la reconstruction s'amorce rapidement.

par **NORMAND PROVENCHER**
LE SOLEIL

SOLEIL, M. Moreau a fait savoir que de nombreux locataires lui avaient signifié leur désir de reprendre les affaires à l'endroit

même où reposent les ruines du centre commercial incendié lundi, à l'aube.

« Je dois me réunir mardi matin avec mes deux associés (Claude Amyot et Dominique Pouliot) afin de prendre une décision. Si les locataires persistent dans leurs intentions, il existe de grosses possibilités qu'on reconstruise rapidement », a souligné M. Moreau.

Déjà, la Caisse populaire des Laurentides et la MRC de la Jacques-Cartier auraient manifesté leur désir de rouvrir des locaux, plus vastes dans le premier cas. Un très petit nombre de commerces ne serait pas de retour.

La décision de Desjardins de revenir à Lac-Beauport pèse lourd dans la balance puisque cet établissement attire une clientèle im-

portante, a indiqué M. Moreau.

Puisque l'incendie est attribuable hors de tout doute à une cause accidentelle — le feu aurait pris naissance dans une boîte électrique — les négociations avec les assureurs « tournent rondement », a-t-il ajouté. Les dommages ont été évalués à 4 millions \$.

M. Moreau a dit ignorer si le nouvel édifice s'inspirera des lignes architecturales de l'ancien centre commercial. Tout au plus avance-t-il que l'affiche commerciale, qui était située loin des flammes, pourrait être utilisée pour annoncer le futur immeuble.

Par ailleurs, une porte-parole du point de service de la Caisse

populaire des Laurentides, Sylvie Juneau, a indiqué que toutes les valeurs détenues dans la centaine de coffrets de sûreté de l'établissement étaient « absolument intactes ».

La voûte renfermant les coffrets a été ouverte au lendemain de l'incendie, dans les locaux d'une entreprise spécialisée de Vanier. L'opération s'est effectuée sous haute surveillance policière. Les coffrets ont été envoyés au siège social de la caisse, avenue Notre-Dame, à Charlesbourg.

Mme Juneau a indiqué qu'une entente sur le retour éventuel de Desjardins à Lac-Beauport devrait être annoncée « d'ici une quinzaine de jours ».

Je fais équipe avec les Nordiques

Qu'on brasse de grosses affaires ou de plus petites, on veut tous que les Nordiques aillent le plus loin possible. Cette année, plus que jamais, on fait équipe avec les Nordiques.



Corvée pour rebâtir les serres détruites par les vents violents

LÉVIS — Détruites en bonne partie par les vents violents de mardi soir, les Serres Cloutier, de Bernières, et celles de Paul et Lyne Fortier, de Saint-Nicolas, seront reconstruites au cours des prochaines semaines grâce à une corvée qu'entend organiser le conseiller municipal de Bernières, M. Pierre Lamonde.

par **RICHARD CÔTÉ**
LE SOLEIL

Selon M. Lamonde, l'aide populaire qui sera apportée aux deux commerçants sinistrés débute dès cette fin de semaine-ci avec la vente à rabais des fleurs qui ont en quelque sorte perdu leur abri lors de la tempête et qui risquent de périr si elles demeurent sans aucune protection pendant plusieurs jours. Le conseiller estime que les Serres Cloutier, qui sont les plus affectées, ont subi la perte de 20 % de leur production - notamment des jardinières suspendues commandées par des municipalités - et que 15 % de celle-ci a déjà été vendue. Il reste donc 65 % du matériel à vendre. Pour leur part, les serres de Paul et Lyne Fortier auraient subi des pertes totalisant environ 30 000 \$.

Il souligne que ces deux entreprises sont des PME assez nouvelles dont une bonne partie des revenus annuels est constituée par la vente de fleurs au printemps. Les Serres Cloutier ont été mises sur pied sans subvention et n'étaient pas assurées.

En deuxième lieu, les citoyens organiseront d'ici deux semaines une corvée de nettoyage afin de

ramasser tous les matériaux des serres qui ont été éparpillés par le vent. Puis, au début de juillet, les vrais travaux de reconstruction seront entamés afin d'ériger de nouvelles serres en bois qui seront plus résistantes aux vents.

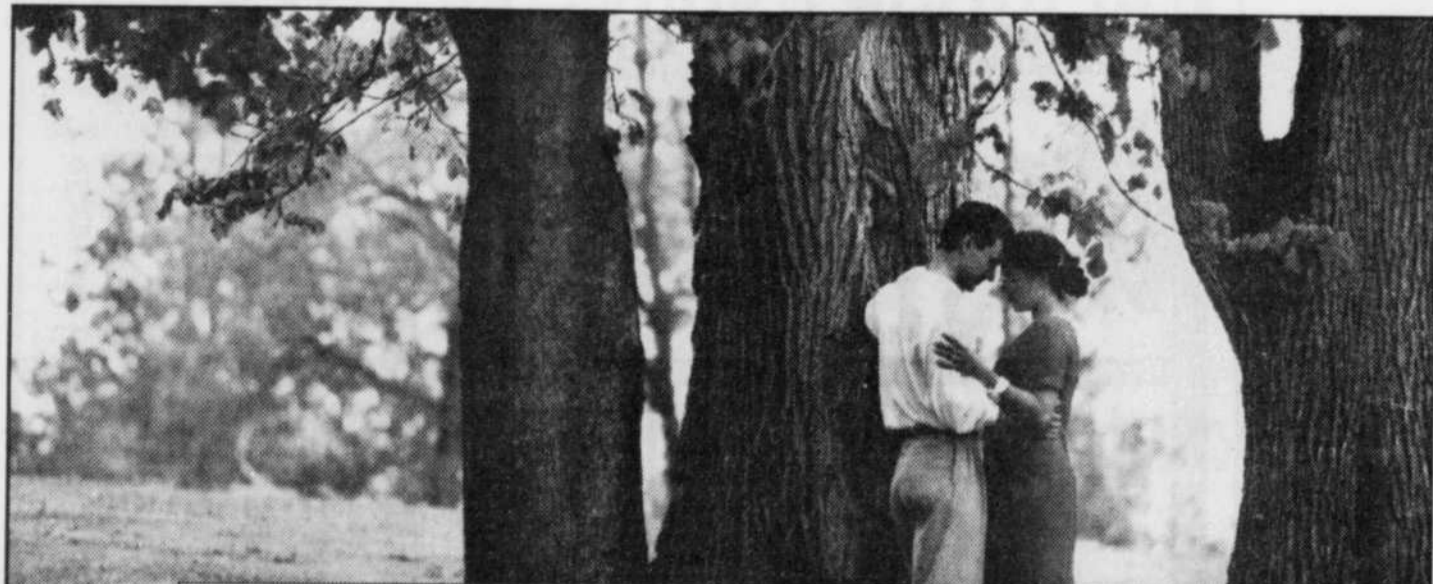
En plus de la population en général, M. Lamonde entend bien mettre aussi à contribution certains fournisseurs qui pourraient donner ou vendre à rabais des matériaux.

« Les Beaucerons ont assez de caractère pour effectuer des corvées de ce genre avec succès, pourquoi pas les gens de Saint-Nicolas et de Bernières ? » a lancé M. Lamonde qui a indiqué que tous les bénévoles seraient les bienvenus, quelles que soient leurs origines.

On peut se rendre aux Serres Cloutier en empruntant le pont Pierre-Laporte, puis l'autoroute Jean-Lesage en direction ouest, ensuite la sortie 311 et en empruntant le chemin Saint-Joseph sur deux kilomètres. Quant aux serres de Paul et Lyne Fortier, elles sont situées au 1703A route Marie-Victorin, à Saint-Nicolas. En ce qui a trait à la corvée, on peut joindre M. Lamonde aux numéros 836-0114 et 644-1155 pour obtenir de plus amples informations.

11 pêcheurs secourus par la SQ

SAINT-RAYMOND — Un hélicoptère garé à l'héliport de la Sécurité du Québec à Saint-Raymond a dû voler à la rescousse, hier midi, de 11 pêcheurs qui bivouaquaient dans des camps de la ZEC Rivière-Blanche, située au nord de la réserve faunique de Portneuf. Les pêcheurs étaient coupés du monde depuis les inondations de mardi soir qui ont malmené le réseau routier au nord de la Rivière-à-Pierre. L'opération de sauvetage s'est poursuivie tout le long de l'après-midi, l'hélicoptère de la SQ ne pouvant ramener que de deux personnes à la fois.



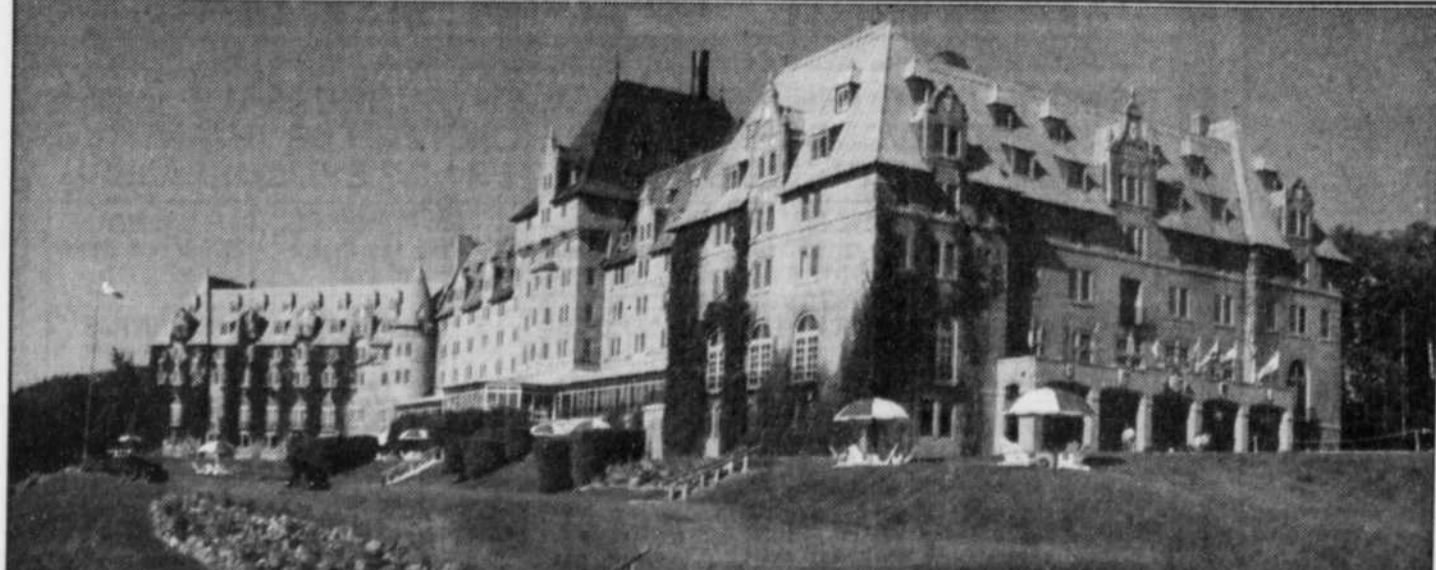
JAMAIS ÉTÉ SI BEAU...

*Jamais le Manoir Richelieu ne s'est autant renouvelé.
Jamais les activités et les forfaits qu'il offre n'ont été si bien agencés.
Jamais sa table n'a offert autant de diversité.
Jamais ses prix n'ont été si abordables.*

A partir de seulement
44⁵⁰\$

MANOIR RICHELIEU

CHARLEVOIX
RÉSERVATIONS : 1-800-463-2613



Accusé de conduite en état d'ébriété, un agent quitte la SQ

RIMOUSKI — Un officier de la Sûreté du Québec à Rimouski, le lieutenant Yvon Mercier, fait face à deux accusations de conduite avec facultés affaiblies et de conduite d'un véhicule avec plus de 80 mg d'alcool dans le sang.

par ERNIE WELLS
collaboration spéciale

Le policier de carrière doit comparaître au palais de justice de Rimouski le mardi 14 juin.

Dans la nuit du 13 au 14 mai, le lieutenant Mercier avait été intercepté par les policiers municipaux de Rimouski après qu'il eut percuté une voiture qui était stationnée en bordure de l'avenue Rouleau, près du Centre hospitalier régional de Rimouski. Il était 4 h 45. L'officier Mercier était au volant d'une voiture non identifiée de la SQ. « Il n'y a eu aucun blessé et le suspect s'est soumis de bon gré à l'alcootest », devait préciser le responsable du bureau des enquêtes criminelles à

la police de Rimouski, le capitaine Jean Thériault.

Il y a quelques jours, le commandant de la SQ pour le district Bas Saint-Laurent/Gaspésie, M. Jean Bernier, devait confirmer que le lieutenant Mercier quittait les rangs de la SQ. « Ce haut gradé de 30 ans de service m'a remis sa lettre de retraite qui sera effective à partir du lundi 6 juin. À ce moment, il ne sera plus membre de la SQ », a dit le commandant Bernier qui s'est refusé à associer ces événements au départ du lieutenant de police. « Dans la SQ, l'âge moyen pour prendre une retraite est de 28 et 29 ans de service. Ce qui est normal dans le cas de M. Mercier », a dit le commandant Bernier.

Un gardien de prison manifeste pour obtenir son transfert de Port-Cartier

PORT-CARTIER — Un gardien du pénitencier à sécurité maximum de Port-Cartier ayant été victime d'une sanglante prise d'otage en février 1991 exige son transfert dans un autre ministère du gouvernement fédéral. Il a érigé un campement près de l'établissement carcéral pour que son dossier avance plus rapidement.

Il incite à quitter définitivement le milieu carcéral.

Il a demandé à son employeur

par ALAIN-A. BOUCHARD
collaboration spéciale

En février 1991, Pierre Beaudin est gardien au pénitencier de Port-Cartier lorsqu'il est pris en otage par des prisonniers. Son cauchemar ne prendra fin que 38 heures plus tard. L'émeute se solde par la mort de deux détenus, exécutés par les autres prisonniers.

Sérieusement affecté physiquement mais surtout psychologiquement par ces événements, Pierre-Beaudin est incapable de reprendre immédiatement son travail de gardien. Ce n'est que deux ans plus tard et à deux reprises, en janvier et en juin 1993, qu'il tente un retour entre les murs du pénitencier. Mais les souvenirs de l'émeute ainsi que les sarcasmes de certains détenus

un transfert au sein d'un autre ministère. Insatisfait de la lenteur avec laquelle on traite son dossier, il a érigé un campement tôt jeudi matin près de l'établissement carcéral pour susciter une réaction des autorités.

tancier de Port-Cartier a expliqué que Pierre Beaudin était toujours à l'emploi des services correctionnels du Canada. « Son dossier est toujours actif mais le nom de M. Beaudin sera sur la liste de priorité, a confirmé Robert Van Houtte.

AVOCATS CANTIN LAROUGHE



Me François Marcoux

La société d'avocats Cantin, Larouche, est heureuse d'annoncer la venue de Me François Marcoux au sein de son cabinet.

Me Marcoux a été admis au Barreau en 1987 et exerçait jusqu'à tout récemment au contentieux du ministère du Revenu du Québec. Il possède une expérience particulière en droit de la faillite, civil et fiscal.

L'étude, quant à elle, exerce principalement en droit corporatif, commercial et immobilier. Elle conseille et assiste sa clientèle en financement, organisation et réorganisation d'entreprise.

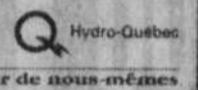
L'excellence de nos services est et sera toujours un gage de satisfaction pour notre distinguée clientèle.

Cantin, Larouche, avocats
2960, boulevard Laurier,
bureau 290
Sainte-Foy (Québec) G1V 4S1
Téléphone: (418) 658-3363
Télécopieur: (418) 658-3937

PRESSÉ PAR LE TEMPS?

AUBAINE 2 1/2 meuble chauffé 750.00 \$. Libre immédiatement, vue panoramique, lie des Soeurs, Demandez Luce après 18h00.	BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, entrée lav/séch, près toutes commodités, libre juillet.	DUVERNAY pris avant la 3 ^e tat, 470 \$ incl. madame Lav
AUTEUIL , superbe condo bien situé, 5 grandes pièces, chauffage au gaz, piscine intérieure, stationnement privé.	ROSSARD , grand 3 1/2 pièce, près des services, balcon, près facile au pont Champlain.	DUVERNAY pris avant la 3 ^e tat, 490 \$ pas d'inc. madame Lav
À LAVAL , 1 mois gratuit, rénovations légères à exécuter, grand loft, lav/séch, garage intérieur, occupation immédiate, 600 \$, près du Centre 2000.	ROSSARD , à 5 min du centre-ville de Champlain, beau 1 1/2 tourbillon, foyer, lave-vaisselle, lav/séch, table billard comprise, 827 \$.	DUVERNAY pris avant la 3 ^e tat, 470 \$ incl. madame Lav
BOISBRAND , 5 1/2 frais pièce tout rose style condo, très propre plancher bois, autobus libre en septembre ou avant.	BOUCHERVILLE grands 4 1/2, 5 1/2 et 6 1/2 alarme foyer, tourbillon, très propres ménage fait, possibilité chauffés ou éclairés, service de conciergerie, entrée lav/séch, près tout.	DUVERNAY pris avant la 3 ^e tat, 470 \$ incl. madame Lav
BOIS-DES-FILONS , luxueux condo de 6 pièces, sur deux étages, foyer en marbre, entrée privée, très silencieux, près de		DUVERNAY pris avant la 3 ^e tat, 470 \$ incl. madame Lav

Vous déménagez?
Libérez-vous en nous avisant par téléphone ou par la poste.



Le meilleur de nous-mêmes

Propos du juge Taché

Le gouvernement exige un rapport

QUÉBEC (PC) — Le ministre de la Justice, Roger Lefebvre, a demandé un rapport sur les propos controversés du juge Pierre Taché, de la cour du Québec, à Hull.

de prison à une femme qui a fraudé l'aide sociale pour une somme de 23 000 \$, mercredi, le juge Taché a qualifié de « geste irréfléchi » le fait d'avoir des enfants en sachant très bien que ces derniers seraient élevés « sur le bras de l'État ».

Le ministre Lefebvre a indiqué que personnellement, il n'avait

pas encore déposé de plainte auprès du Conseil de la magistrature. Le Conseil de la magistrature est chargé de faire appliquer le code de déontologie qui régit les juges, et ce, à la suite de plaintes déposées par une personne ou un organisme, ou encore à la demande du juge en chef ou du ministre de la Justice lui-même.

En imposant une peine de 12 mois

LA VENTE ANNIVERSAIRE

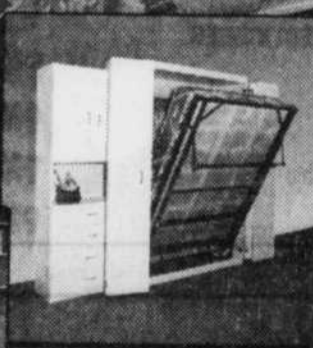
L'OCCASION DE MIEUX DORMIR À MEILLEUR PRIX



ENSEMBLE
PRIVILÈGE
EXCLUSIVITÉ DAUPHIN
-50%



Lit articulé



Lit escamotable original "Murphy" Exclusivité Dauphin

Nous avons réduit de 15% minimum, tous nos matelas et accessoires offrant déjà le meilleur rapport qualité-prix, sur le marché.

En achetant du manufacturier vous en avez pour votre argent

MATELAS DAUPHIN

CHARNY 8124, du Blizzard 832-2951
CHARLESBOURG Place Lebourgneuf 622-0492
QUÉBEC 85, Marie de l'Incarnation 527-7178
LÉVIS 155, rte. Kennedy 835-0218
STE-FOY Place des Quatre-Bourgeois 652-3411
BIC 2482, rte. 132 736-5542
SCOTT JONTION 1169, rte. Kennedy 387-5451
ST-FLAVIEN 1027, Chemin St-Joseph 728-3691



ENTREPOSAGE DOMESTIK c'est pratique !

Mon nouveau logement n'est pas prêt...



En attendant j'entrepose mes meubles chez Entreposage Domestik, c'est la meilleure place !

SPÉCIAL DÉMÉNAGEMENT

À PARTIR DE

5' x 5' → 27\$
5' x 10' → 63\$
10' x 15' → 123\$
10' x 20' → 147\$

ACCÈS DIRECT AU CASIER

* À BEAUPORT seulement, quantité limitée. S'applique aux nouvelles locations pour les 3 premiers mois seulement.

Aussi disponible: boîtes, papier d'emballage, articles pour le déménagement et assurances.

PRATIK! ENTREPOSAGE DOMESTIK

LIBRE-ENTREPOSAGE
BEAUPORT
555, rue Clémenceau
Autoroute de la Capitale, sortie Seigneuriale
663-2344

• Location mensuelle
• Sécuritaire
• Facile d'accès
• Choix de grandeurs
• Ouvert 7 jours / 7
Lundi au vendredi: de 7h. à 21h.
Samedi: de 9h. à 17h.
Dimanche de 10h. à 15h.

POUR LA DÉCORATION INTÉRIEURE DE VOTRE DOMICILE NE PAYEZ PLUS AUCUNE TAXE SUR TOUS LES PRODUITS VEDETTES⁽¹⁾ OU OBTENEZ 2 PRODUITS POUR LE PRIX DE 1⁽¹⁾

**ENCORE PLUS DE TEMPS POUR MAGASINER !!!
OUVERT 7 JOURS SUR 7**

PERSONNE À QUÉBEC NE VEND MOINS CHER QUE TI-FRÈRE !!!
Les meilleurs prix
Les meilleure qualité
Le plus grand choix
Le meilleur service
La plus grande superficie

L'UNIQUE GARANTIE DE PRIX DE TI-FRÈRE:
Si vous trouvez un meilleur prix pour le même produit dans n'importe quel autre magasin ailleurs, Ti-Frère s'engage à vous rembourser la différence plus 10 % de la différence.



GRANDE VENTE FINI LES TAXES POUR DÉCORER !!!

COUVRE-PLANCHERS

- TAPIS, PRÉLARTS, TUILES, CÉRAMIQUES, CARPETTES, BOIS FRANC
- Dépositaire exclusif des produits MANOIR DEVON
- Installations garanties faites par des experts
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé des marques: Pearlless, Domco, Mannington, Queen, Harding
- TAPIS DOMICILIAIRE DE LUXE**
Saxony, très haute densité, anti-tache, 100 % nylons, vaste choix de couleur en stock.
Seulement **2 POUR 1 29⁹⁹ \$** v.c.
- TAPIS SAXONY**
100 % nylon, anti-tache, anti-statique
Seulement **2 POUR 1 15⁹⁹ \$** v.c.
- TAPIS IDÉAL POUR SALON**
100 % nylons, anti-tache. Régulièrement vendu 29,99 \$/v.c.
Seulement **PAS DE TAXES 19⁹⁹ \$** v.c.
- TAPIS VELOUR**
Vaste choix en magasin, grand choix de couleurs.
À partir de seulement **PAS DE TAXES 9⁹⁹ \$** v.c.
- PRÉLART SANS CIRAGE**
Haute qualité, facile à nettoyer, prêt à couper
Seulement **2 POUR 1 38⁹⁹ \$** v.c.
- PRÉLART HAUTE DURABILITÉ**
Modèles et styles variés, très bonne qualité, sans cirage. Régulièrement vendu 19,99 \$/v.c.
Seulement **PAS DE TAXES 15⁹⁹ \$** v.c.
- PRÉLART DE QUALITÉ SUPÉRIEUR**
Garantie, très haute qualité, marques reconnues. Régulièrement vendu 29,99 \$/v.c.
Seulement **PAS DE TAXES 21⁹⁹ \$** v.c.
- CARPETTES DE STYLES VARIÉS SÉLECTIONNÉS**
Vaste choix de couleurs et de qualités
- TUILES AUTO-COLLANTES**
Marque Ti-Frère, 12X12, facile à poser
- CÉRAMIQUE POUR MUR**
6X8 blanc, 6X6 économique, 8X10 très chic
- CÉRAMIQUE POUR PLANCHER**
Style italien, haut de gamme, 7 couleurs en stock, 13X13

- ### AUTRES SPÉCIAUX
- TAPIS COMMERCIAL**
Plus de 20 000 v.c. en stock, choix de qualité et de couleurs imbattables
À partir de seulement **3⁷⁹ \$** v.c.
 - TAPIS GAZON**
Toutes les couleurs et qualités disponibles
À partir de seulement **3⁹⁹ \$** v.c.
 - PRÉLARTS ÉCONOMIQUES**
Plus de 10 000 v.c. en stock, sans cirage
Domco, Mannington, Armstrong, Gerflor
À partir de seulement **4⁹⁹ \$** v.c.

PAPIER PEINT - PEINTURE

- TOUS LES FINIS DE PEINTURE, LE PLUS GRAND CHOIX DE PAPIER PEINT EN STOCK**
- Service de coloration de peinture
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé de tous les produits Crown Diamond, Sunworthy, Provincial
- TAPISSERIE**
Plus de 1 000 modèles en stock, choix incroyables pour toutes les pièces de la maison
- LOTS DE TAPISSERIE À LIQUIDER**
Vaste choix de modèles **2 POUR 1**
- PEINTURE TI-FRÈRE**
Semi-lustre d'intérieur, mat à plafond, apprêt-sceller, bonne qualité **PAS DE TAXES**

STORES

- VERTICAUX, HORIZONTAUX, TOILES, PLISSÉS, P.V.C., TISSUS, ALUMINIUM**
- Stores verticaux fabriqués sur place sur mesure par des experts pendant que vous attendez
- Meilleurs conseillers de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé des marques: Levolor, Holican, Hunter Douglas, Draco.
- LOT SPÉCIAL DE STORES VERTICAUX**
ACHETEZ-EN 1, OBTENEZ-EN 1 DE PLUS GRATUITEMENT⁽¹⁾
ACHETEZ-EN 2, OBTENEZ-EN 2 DE PLUS GRATUITEMENT
ACHETEZ-EN 3, OBTENEZ-EN 3 DE PLUS GRATUITEMENT
ACHETEZ-EN 4, OBTENEZ-EN 4 DE PLUS GRATUITEMENT
Les produits donnés doivent être de valeur égale ou inférieure à ceux achetés.
- STORES VERTICAUX FABRIQUÉS PENDANT QUE VOUS ATTENDEZ**
Choix de modèles et de grandeurs, 3"1/2, 2", rails garanties à vie, bonne épaisseur, choix de couleurs **PAS DE TAXES**
- STORES VERTICAUX EN TISSUS**
Choix de modèles, lamelles 3"1/2 **PAS DE TAXES**
- STORES HORIZONTAUX EN STOCK**
Plus de 2500 modèles en stock, P.V.C. 1", 7 couleurs: blanc, ivoire, gris, lilas, noir, vert, granit. **PAS DE TAXES**
- STORES DE MARQUE LEVOLOR ET HUNTER DOUGLAS**
Verticaux, horizontaux, plissés, en bois, choix illimité de couleurs, garantie exclusive, fabriqué sur mesure. **PAS DE TAXES**

- ### AUTRES SPÉCIAUX
- STORES PORTE-PATIO ÉCONOMIQUE**
72"x84", choix de couleurs.
Meilleur prix à Québec, seulement **19⁹⁹ \$**

LITERIE

- DOUILLETES, COUVRE-LITS, DRAPS, DUVETS, OREILLERS**
- Confections garanties faites par des professionnelles
- Meilleurs conseillères de tout l'Est du Québec
- Dépositaire autorisé des marques: Sheftex, Lawrence, Cannon, Griffith
- DOUILLETES À LIQUIDER**
Premiers arrivés, premiers servis
Choix de styles et de motifs, simple, double, queen, king. **2 POUR 1 69⁹⁹ \$** (simple)
- ENSEMBLE DE DRAPS EN PERCALE**
Belle qualité, très confortable, 180 fils au pouce, couleurs variés, simple, double, queen, king.
À partir de seulement **2 POUR 1 49⁹⁹ \$** (simple)
- LIT-DANS-UN-SAC**
Douillette, jupe de lit, cache-oreiller, drap contour, drap plat, taie d'oreiller, simple, double, queen, king.
À partir de seulement **PAS DE TAXES 99⁹⁹ \$** (simple)
- COUSSINS DÉCORATIFS**
Très confortables, beaux choix de couleurs.
À partir de seulement **PAS DE TAXES 13⁹⁹ \$**

- ### AUTRES SPÉCIAUX
- DOUILLETES ÉCONOMIQUES**
Lavables, choix de modèles
Meilleur prix à Québec, seulement **19⁹⁹ \$** (simple)

TI-FRÈRE
215, boul. Hamel, Vanier
L'UNIQUE MAXI CENTRE D'AUBAINES EN DÉCORATION

Ouvert: Lun, Mar, Merc. de 9h à 18h; Jeu, Ven. de 9h à 21h; Sam de 9h à 17h; Dim. de 12h à 17h.

DOSSIER

Palmarès des émissions violentes: TVA décroche l'or

QUÉBEC — *Batman* a joué un tour pendable au réseau TVA en mars 1993.



par
Ghislaine
RHEAULT

Grâce à ce film et à quelques autres émissions contenant des scènes de brasse-camarade, TVA décroche la première place au palmarès des émissions violentes à la télévision canadienne.

Ce titre peu enviable peut lui être décerné à partir d'un index de violence à la télévision qui vient tout juste d'être établi par une équipe du département de communications à l'université Laval. On y quantifie pour la première fois les actes de violence que véhiculent les réseaux de télévision canadienne.

Batman, Joker, et l'affreux Napoléon Gadouas de *Au nom du père et du fils* ont conjugué leurs efforts cette semaine là pour nuire à TVA. À l'émission du 30 mars, Napoléon a violé Biche Pensive. Chez le concurrent Radio-Canada, la semaine a été plus paisible. Dans la série *Shehaweh*, c'était plutôt joyeux, avec l'arrivée au pays des filles du roy. Il y avait de la mauvaise humeur *Sous un ciel variable*. Mais pas assez pour faire hausser la cote de violence des émissions de Radio-Canada.

Même chose à Radio-Québec malgré la dramatique de *Parler pour parler* qui évoquait le suicide d'un adolescent. Mais dans *Scoop* Jimmy Fontaine était courtisé par le crime organisé.

Peu d'émissions violentes produites au Québec

Les résultats ont de quoi rassurer les inquiets. L'analyse faite sous la direction des professeurs Guy Paquet et Jacques de Guise révèle que les émissions de télévision produites au Québec sont beaucoup moins violentes que celles qu'on fabrique en Amérique du Nord et dans le monde. Et de loin.

« Les émissions d'origine américaine sont 48,5 % plus violentes que les émissions d'origine canadienne-anglaise et 393,2 % plus violentes que les émissions d'origine canadienne-française ».

Mais ils constatent aussi que les réseaux de langue française diffusent plus de séquences violentes à l'heure que les émissions de langue anglaise au pays. Est-ce

encore la faute à *Batman*? Chose certaine, ce sont les acquisitions américaines surtout qui font grimper l'indice de violence.

D'autre part, la programmation des réseaux canadiens est aussi beaucoup plus « douce » que celle des réseaux américains. Les auteurs remarquent que la télévision privée présente beaucoup plus de violence que la télévision publique au pays, 30,3 % de plus.

Selon cet index, il y a 23,4 % moins de violence dans les émissions canadiennes que dans les américaines. La cote est de 129,9 pour les émissions canadiennes et de 169,5 pour les américaines. Mais si on inclut les télé éducatives (Radio-Québec et TVOntario), la télévision canadienne est encore plus douce avec un index de 106,1.

Un index et... des bémoles

Une équipe de six analystes a codé 228 émissions de fiction diffusées à la télévision canadienne durant la semaine du 21 au 28 mars 1993. 137 étaient destinées aux adultes et 91 aux enfants. Cette semaine coïncidait avec la période de sondage BBM, alors que les réseaux mettent toute la gomme pour attirer les téléspectateurs. Ils remplacent souvent la programmation régulière par du cinéma, américain de préférence.

L'équipe a utilisé la méthode de l'Américain George Gerbner, tout en admettant qu'elle présente des limites. Gerbner l'applique chaque année aux trois grands réseaux américains, depuis 1967.

Pourquoi cet index imparfait? On voulait combler un vide de la recherche, indique M. Guy Paquet. Rien ne permettait jusqu'ici de comparer les émissions canadiennes aux américaines.

Il faut donc mettre plusieurs bémoles à ces résultats avant d'en tirer des conclusions ex cathedra.

Ainsi, l'étude ne porte que sur une semaine de diffusion. Il suffit donc qu'un diffuseur ait inscrit un ou deux films très violents à l'écran (*Batman* en est un bon exemple) pour faire grimper dramatiquement sa cote de violence. Pour sa part, BBM fait porter ses analyses sur trois semaines.

Autre écueil: on comptabilise même les gestes violents compris dans des dessins animés. Violence fantaisiste, comique, métaphorique, comme celle des contes de fée sanguinaires? Quand Road Runner se pète la margoulette ou que Caillou et Délina se brassent la cage dans les *Pierrafeu*, peut-on sérieusement considérer cela



Les émissions d'origine américaine sont 48,5 % plus violentes que les émissions d'origine canadienne-anglaise et 393,2 % plus violentes que les émissions d'origine canadienne française.

comme un épisode violent?

On pourrait débattre vivement de cette définition de la violence sur laquelle s'appuie l'étude: « tout acte explicite de force destiné à blesser ou à tuer, ou l'expression de toute menace sérieuse (blessure ou mort) à l'endroit d'un être humain. Tout acte qui correspond à cette définition est considéré comme violent, quel que soit le contexte réaliste ou fictif, comique ou sérieux dans lequel il se situe. » Mais la violence verbale, psychologique ou qui n'est pas prise au sérieux n'est pas comptabilisée.

Les chercheurs ont tenté de contourner cet écueil. Ils établissent des cotes avec et sans dessins animés. Les résultats sont alors fort différents. Car les émissions pour enfants ne présentent à peu près pas de séquences violentes.

Ils distinguent aussi entre les stations publiques (qui sont aussi commerciales au pays), les stations privées et les stations éducatives. La télévision éducative (Radio-Québec et TVO) adoucit les contours de la photographie. Mais même quand on les exclut, la télévision canadienne demeure beaucoup moins violente que la télévision américaine.

Pour appliquer l'index de Gerbner, on additionne les cinq éléments suivants: pourcentage des émissions qui contiennent de la violence, pourcentage des personnages principaux impliqués dans de tels actes, pourcentage des personnages impliqués dans des homicides. On y ajoute aussi le nombre de séquences violentes par émission (multiplié par deux) et le nombre de séquences violentes à l'heure (multiplié par deux). Voilà pour la méthode.

TVA et TQS: au premier rang du palmarès

Venons-en au palmarès noir. Au Québec, les deux réseaux privés se disputent la tête du palmarès. TQS présente le pourcentage de violence le plus élevé. Mais TVA offre le nombre de séquences violentes à l'heure le plus élevé.

Le nombre à l'heure est un indicateur plus significatif que le pourcentage d'émissions violentes, précise M. Guy Paquet. Car il suffit d'une seule scène dans toute une émission pour la « contaminer ».

En vertu de l'index (des cinq éléments retenus), au Québec Té-

lvision Quatre Saisons est suivie de près par Radio-Canada et par TVA. Même quand on enlève les dessins animés (*Pierrafeu* rigolos compris), TQS conserve le premier rang. Cette nuance a du poids pour Radio-Canada. Sans dessins animés, l'index de la société d'État chute de 52,6 % alors que les autres réseaux sont peu affectés.

TVA - au premier rang au Québec et même au pays pour le nombre de séquences violentes à l'heure - est suivi par CTV, Radio-Canada et TQS. Radio-Québec ferme la marche. En excluant les dessins animés, on a toujours TVA en tête, mais Radio-Canada glisse au quatrième rang au Québec, derrière Quatre Saisons et Radio-Québec.

Toujours en raison des dessins animés, l'étude arrive à une conclusion effarante: les émissions pour enfants sont plus violentes que celles qui sont destinées aux adultes. Au Canada, elles les dépassent de 68 %. Mais lorsqu'on exclut les dessins animés, c'est le film qui contient le plus de violence.

Conclusions troublantes

Malgré les limites de l'étude,

POINTS SAILLANTS

- L'index de violence de la télévision canadienne est de 23,4 % moins élevé que l'index de la télévision américaine.
- Si l'on considère l'origine des émissions, on observe que les émissions qui proviennent des États-Unis présentent l'index le plus élevé. Les émissions d'origine américaine sont 48,5 % plus violentes que les émissions d'origine canadienne anglaise et 393,2 % plus violentes que les émissions d'origine canadienne française.
- Les dessins animés font augmenter l'index de violence dans l'ensemble des catégories ainsi que le nombre de séquences violentes à l'heure.
- Si l'on exclut les dessins animés, c'est le format film qui contient le plus de violence tant du point de vue de l'index que du nombre de séquences à l'heure. Les émissions pour enfants ne présentent aucune séquence de violence à l'heure lorsqu'on en extrait les dessins animés.
- Il y a plus d'émissions violentes de langue anglaise que de langue française mais les émissions violentes de langue anglaise contiennent moins de séquences violentes à l'heure que les émissions de langue française.
- Les émissions produites au Canada, et plus particulièrement au Québec, présentent les plus faibles taux de violence.
- TQS possède l'index de violence le plus élevé, en particulier si l'on considère seulement les émissions en soirée (18h à 21h). Cependant, ces émissions sont moins violentes comparativement à TVA qui présente moins d'émissions violentes mais avec un plus grand nombre de séquences violentes à l'heure.

les conclusions sont troublantes pour la télévision privée au pays. Les préoccupations concernant la violence télévisée sont vives, particulièrement depuis la campagne menée par Virginie Larivière. Les réseaux sont désireux de polir leur image à cet égard.

TVA a fait grand bruit l'automne dernier en créant un comité de vigilance composé de religieux, de notables. Certains y ont vu renaître alors le spectre sombre de la censure.

Mais on verra si cette nouvelle philosophie a modifié les choix de programmation du réseau au moment de la publication du prochain index.

L'équipe de messieurs Paquette et De Guise, financée par L'Institut québécois de recherche sur la culture (IQRC) et par le ministère du Patrimoine canadien, s'est de nouveau mise à l'oeuvre cette semaine pour analyser les émissions diffusées au printemps 1994.

Émissions analysées

Titres tirés de la liste d'émissions analysées pendant la semaine du 21 au 28 mars 1993:

Radio-Canada

Les téléromans *Shehaweh*, *Scoop*, *Cormoran*, *Sous un ciel variable*.

Les émissions pour enfants *Robin des bois junior*, *Lucky Luke*, *Toutfous et pol-luards...* et toute l'édition de *Vazimolo*.

TVA

Les séries *Au nom du père et du fils*, *Chambres en ville*, *Chop Suey*, *L'or du temps*, *La misère des riches*, *La montagne du Hollandais*. Plusieurs films, dont *Batman*, *Les coulisses de l'exploit*, *Dark Angel*, *S.O.S. Fantôme* et les dessins animés *Les Tortues Ninja*, *Transformers...* et *Ma petite pouliche*.

Télévision Quatre Saisons
Beaucoup de cinéma: Huit films, dont *De quoi j'me mêle encore*, *Les Jumeaux*, *La fièvre d'aimer*, *Un prince à New York*.

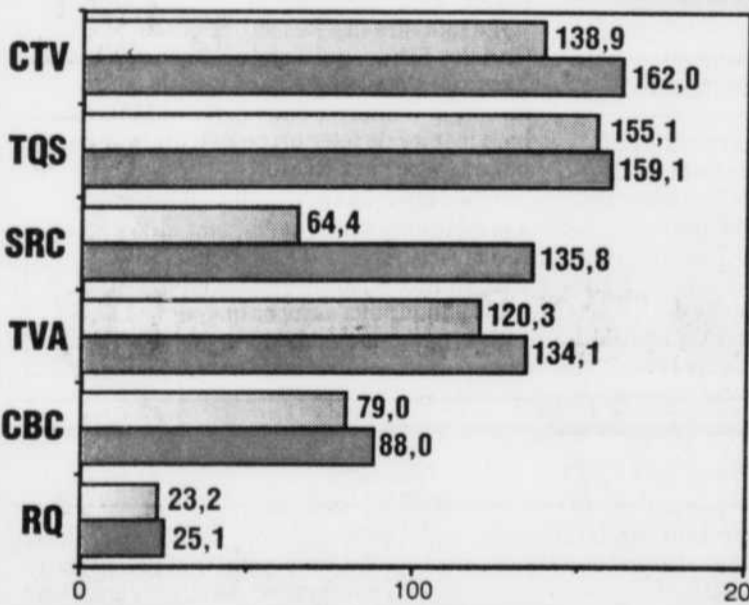
Les séries *Elle écrit au meurtre*, *Dossiers mystères* (qui contient des éléments de dramatisation), *Murphy Brown*, *Police Académie*. Et bien sûr, les *Pierrafeu* et les *Simpsons*.

Radio-Québec

La dramatique *Adieu mon grand* sur le suicide, les films *Le mouton à cinq pattes*, *Quelle heure est-il, Séparés mais égaux* (sur la discrimination raciale). Cinq émissions de *Passe-partout*.

L'index de violence à la télé

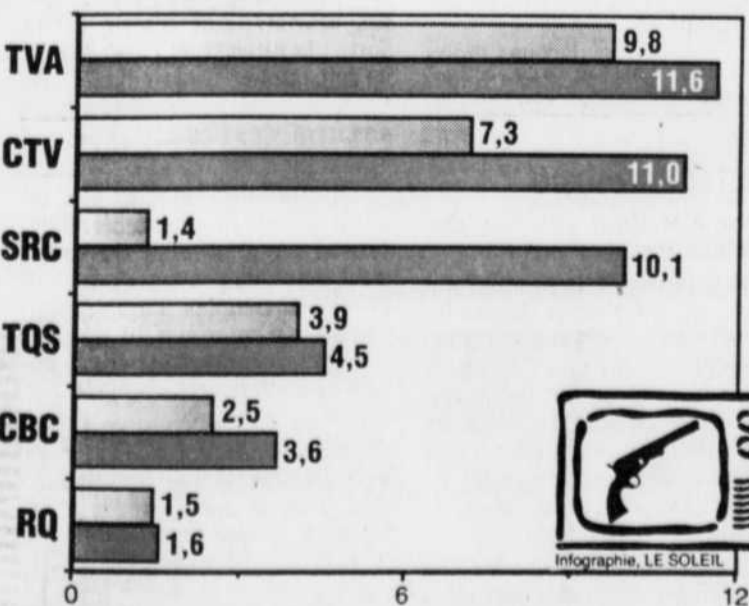
- Incluant les dessins animés
- Sans les dessins animés



Infographie, LE SOLEIL

Nombre de séquences violentes à l'heure

- Incluant les dessins animés
- Sans les dessins animés



Infographie, LE SOLEIL

Notre télé produit moins de violence parce qu'elle est simplement pauvre

QUÉBEC — Si les émissions de télévision produites au Québec sont moins violentes qu'ailleurs dans le monde, est-ce qu'on y est plus... « vertueux »? Ce serait étonnant.

C'est plutôt qu'on va chercher notre violence ailleurs. On produit peu d'émissions violentes, mais on en diffuse beaucoup.

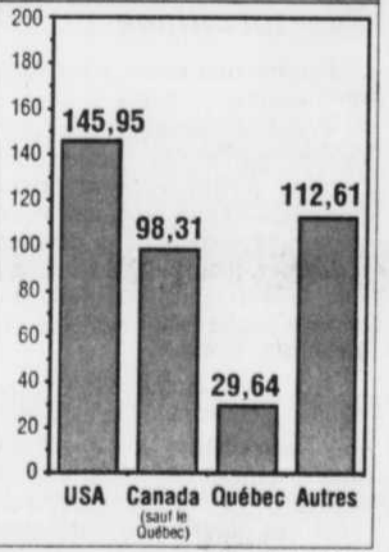
Guy Paquet suggère quelques hypothèses pour expliquer ce fait. Il faut des moyens considérables pour tourner des séquences d'action où ça brasse. Faute de moyens financiers, on préfère avoir recours à des dérivatifs: on ne se tue pas... mais on s'engueule pas mal merci dans nos téléromans. Il arrive qu'on parle des événements violents plutôt que de les montrer.

Il se peut aussi que notre tolérance à l'égard de la violence soit moins élevée que dans d'autres sociétés. Il cite par exemple l'attitude face à l'érotisme: nous sommes plus prudes que ne le sont les Français.

« Je ne dis pas que si on avait le moyen de produire des séquences violentes, on le ferait davantage », dit-il. Mais il observe qu'on utilise souvent des dérivatifs à la violence physique. La violence verbale (tu es nul, imbécile) entraîne probablement des séquelles tout

au moins aussi importantes que les coups. Il estime qu'on doit

Index selon les lieux de production



pouvoir cerner aussi cette réalité en analysant la violence à la télé.

« Nous travaillons à mesurer d'autres aspects: la violence psychologique, la dévalorisation de l'autre, l'humiliation, le chantage. »

Raffiner les outils de mesure

Quant à la rigueur de la méthode suivie pour cette étude, il

admet qu'elle a ses limites, notamment à propos des dessins animés.

Une zone grise difficile à quantifier, c'est l'évocation des souffrances physiques: Road Runner ne se fait pas mal dans les dessins animés. Le combat de deux machines dans *Terminator* ne provoque pas non plus de souffrances. Il faudrait pouvoir nuancer tout ça quand on aborde les dessins animés.

Mais on ne peut non plus considérer comme innocente la violence qu'on trouve dans des émissions comme les *Tortues Ninja*, explique-t-il. Il est certain que ce genre d'émission favorise le développement de comportements violents.

« Le problème fondamental de la violence, c'est le sentiment d'identification à l'agresseur. A neuf ans, on peut encore s'y identifier. Un peu plus tard, on prend de la distance. »

Il est certes risqué d'appliquer sans nuance des méthodes d'analyse... comme on l'a fait par exemple l'an dernier dans les études sur la violence à l'endroit des femmes. Tout finalement était violence.

Il faut éviter ce piège, pense-t-il, raffiner les instruments de mesure. C'est vers cet objectif que les travaux ultérieurs sur l'index de violence à la télévision canadienne devront tendre.

ÉDITORIAL

Les jeunes et le crime: les nerfs!

Les jeunes et la criminalité: Ottawa vient de capituler devant une certaine hystérie collective qui frappe surtout l'Ouest canadien et certains milieux accrochés aux informations télévisées à la sauce faits divers.

Les amendements proposés cette semaine à la Loi sur les jeunes contrevenants, loin de faire la juste part des choses comme laisse courir le ministre de la Justice, Allan Rock, s'inscrivent dans une philosophie purement répressive. Comme si tous les adolescents du pays complotaient en ce moment pour dévaliser le dépanneur du coin, arnaquer un chauffeur d'autobus ou trucidier un parent mécontent de leur choix musical.

La société que le gouvernement veut protéger ne gagne rien à laisser un jeune croupir en prison dix ans plutôt que cinq: il n'aura que plus de temps disponible pour apprendre l'art de réussir dans le crime.

Elle n'améliore en rien son sort en renvoyant automatiquement les adolescents de 16 et 17 ans devant les tribunaux pour adultes lorsqu'ils sont accusés de crimes graves. Il revient actuellement à la Couronne de prouver la gravité du délit, alors que le projet fédéral impose le fardeau de la défense à l'accusé.

Jugé coupable par anticipation, en quelque sorte, le citoyen-adolescent se retrouve victime d'un véritable déni de justice. Dans une société de droit comme se targue de l'être le Canada, la présomption d'innocence fait foi.

À moins qu'Ottawa ait également l'intention de donner le droit de vote aux moins de 18 ans et de les considérer comme des personnes majeures, cet élément de la réforme déroge à la logique constitutionnelle.

Autre gaffe: les dossiers des jeunes reconnus coupables demeureront actifs entre trois et dix ans, selon la gravité de la peine. Ottawa prétend ainsi protéger le public. Ce faisant, il vide de leurs sens tous les efforts consacrés depuis plusieurs années à tenter de rescaper les fautifs plutôt qu'à les criminaliser à tout jamais.

Pire encore, et on sent là une conséquence malheureuse de la démagogie réformiste, les tribunaux auront le droit de communiquer des renseignements concernant les jeunes contrevenants aux membres du public dont la sécurité est menacée (mais non aux médias).

Verrons-nous un jour des listes de condamnés sur les babillards des écoles et des collèges? Tout un quartier connaîtra-t-il les gaffes des enfants d'un voisin? Y a-t-il au fond vraiment intérêt à savoir qu'un braqueur de tabagie habite sur sa rue?

Le ministre Rock s'engage en outre, une fois cette politique répressive inscrite dans les lois, à demander au Comité parlementaire permanent de la justice d'étudier la nature et l'ampleur de la criminalité chez les jeunes.

S'il ignore tout du problème, pourquoi propose-t-il déjà des solutions? L'approche gouvernementale tient de l'illogisme le plus flagrant. M. Rock lui-même a souvent affirmé devant les députés que la criminalité chez les jeunes ne constituait pas un phénomène hors de contrôle. Elle a crû de seulement 6% depuis 1986.

Alors, les nerfs! Que les pouvoirs publics s'occupent de l'éducation et de l'emploi: l'école et le marché du travail feront plus pour contrer la criminalité que toutes les prisons du pays réunies.

RAYMOND GIROUX

LE SOLEIL

Président du conseil d'administration:
PIERRE DES MARAIS IIPrésident et Éditeur:
GILBERT LACASSEÉditeur adjoint et rédacteur en chef:
J.-JACQUES SAMSONDirecteur de l'information:
ANDRÉ FORGUES

Main basse sur Rexfor

Quand Michel Duchesneau a quitté la présidence de Rexfor, en mars 1987, à l'issue d'une longue guérilla menée contre lui par le ministre Albert Côté, il a sollicité un rendez-vous avec le chef de cabinet du premier ministre Bourassa, Mario Bertrand, pour lui raconter une histoire qu'il menaçait de rendre publique, si M. Côté choisissait l'actuel président de Rexfor, Jean-Marie Rodrigue, pour lui succéder.

Apparemment, M. Bertrand a pris l'avertissement au sérieux puisque c'est finalement un autre ami du ministre délégué aux Forêts, Robert Darveau, qui a été nommé. M. Côté a dû attendre à avril 1992 avant d'être en mesure d'imposer la candidature de M. Rodrigue, qui avait été directeur des ventes à la Scierie des Outardes (filiale de Rexfor), à l'époque où il en était lui-même le président. Plus que jamais, le véritable patron de Rexfor était en fait... Albert Côté.

L'histoire que M. Duchesneau a racontée à M. Bertrand, telle qu'on la retrouve dans les archives du palais de justice d'Amos, est assez troublante, voire inquiétante au moment où le gouvernement Johnson annonce son intention de privatiser divers actifs de Rexfor.

C'est l'histoire de la Scierie Taschereau, en Abitibi, que Rexfor avait entrepris de rescaper au milieu des années 70, en y injectant plus de 7 millions \$. Après une série d'opérations plus compliquées les unes que les autres, où les conflits d'intérêts paraissaient flagrants, la Coopérative de travail de Taschereau s'est rendu compte qu'elle s'était fait subtiliser 20% des actions totalisant 1,3 million \$.

Des accusations sont portées le 26 mars 1984 contre cinq individus, dont Jean-Marie Rodrigue et un dénommé Alain Brunet, alors président de la Fédération des chantiers coopératifs de l'ouest québécois, aujourd'hui président de Produits forestiers Gâteau. Ils étaient tous deux actionnaires d'une compagnie à numéro impliquée dans l'affaire.

La chronique de
Michel
DAVID

Rien n'a pu être prouvé. Le 15 janvier 1985, le juge Camille Bergeron, de la cour supérieure, rejette les requêtes en irrecevabilité des défendeurs, déclarant que « les allégations de fraude sont suffisantes ». Mais le 23 janvier 1987, coup de théâtre, toutes les poursuites sont mystérieusement abandonnées.

Le tissu des relations d'Albert Côté au sein des filiales de Rexfor est incroyablement serré. Ainsi, son ancien chef de cabinet, Mario Simard, qui avait touché une indemnité de départ de 150 000 \$, en même temps qu'il devenait adjoint de Jean-Marie Rodrigue (au salaire de 96 000 \$), est également président du conseil et président des opérations des Produits forestiers Bellerive Ka'N'Enda, propriété à 100% de Rexfor, qui figure sur la liste des privatisations annoncées dans le discours du budget.

Le même Mario Simard est président du conseil d'administration de Maki Bois, dont Rexfor détient 50% des actions. Devinez qui siège aussi au conseil? Eh oui! Alain Brunet, celui-là même qui était le partenaire de M. Rodrigue dans l'affaire de la Scierie Taschereau. Comme le monde est petit!

Chez Produits forestiers Gâteau, dont M. Brunet détient 50% des actions, c'est M. Rodrigue lui-même qui représente Rexfor (25% des actions) au conseil. Le troisième actionnaire (également 25% des actions) est la Coopérative forestière du Nord-ouest, dont M. Brunet, qui portait décidément bien des chapeaux, était jadis le directeur général.

Vous voulez d'autres exemples de « maillage »? Un ancien associé de Jean-Marie Rodrigue chez Forexport, Jean-Jac-

ques Cossette, est associé à Rexfor dans Forex Saint-Michel, Panneaux Chambord et Maki Bois.

Forexport est une société qui a été créée pour pirater la clientèle de la Scierie des Outardes à l'époque d'Albert Côté. De 1981 à 1992, M. Rodrigue a agi comme président et chef des opérations. Une des premières décisions qu'il a prises, en arrivant chez Rexfor, a été de liquider Lignarex, la société de commercialisation de Rexfor, qui faisait concurrence à Forexport.

La composition du conseil d'administration de Rexfor est tout aussi intéressante. À l'exception de la directrice du service juridique, qui agit comme secrétaire du conseil, tout le monde apparaît à un moment ou l'autre sur la liste des contributeurs du PLQ: Maurice Bolduc (3090 \$ entre 1987 et 1992), Jean-Marie Rodrigue (3150 \$, 1984-90), Jacques Légaré (15 830 \$, 1982-1992), Jacques Dufour (2780 \$, 1980-92), André Fortier (3465 \$, 1985-92), Edmond Gallant (1300 \$, 1990-92), Gabriel Lefebvre (660 \$, 1990-92), Jean-Léon Marquis (950 \$, 1986-92).

Parmi les gros contributeurs à la caisse libérale, en 1993, on retrouve encore Alain Brunet (1000 \$) et Jean-Jacques Cossette (3000 \$), dont la soeur était, jusqu'à l'an dernier, membre du conseil d'administration de Rexfor. Le directeur général de Maki Bois, anciennement chez Bellerive Ka'N'Enda, Gilles Marcotte, un protégé de Mario Simard, est également un contributeur régulier.

Le ministre des Ressources naturelles, Christos Sirros, qui a statué, hier, que Mario Bertrand s'était placé dans une situation de conflit d'intérêts dans l'affaire M3i, serait bien inspiré de jeter un coup d'oeil sur ce qui se passe chez Rexfor.

C'est bien possible qu'il y ait avantage à privatiser certains actifs, tant qu'on laisse à Rexfor les moyens d'assumer son rôle d'assistance aux entreprises en difficulté. Mais il faudrait s'assurer que, dans l'opération, personne ne fasse main basse sur le bien public.

Point de vue

Voyez ce que nous faisons

par SERGE TREMBLAY

(Lettre à madame Marie Caouette)

C'est avec beaucoup de déception et d'amertume que j'ai lu le 31 mai votre éditorial paru dans LE SOLEIL concernant les CLSC.

À mes yeux, un éditorial doit être fouillé, prospectif et mettre en évidence des éléments de fond qui ne relèvent pas de stéréotypes éculés ou de réalités imaginées.

Or, quand je lis, madame Caouette, que le CLSC est une « patente » aux fonctions nébuleuses, qu'il s'y faisait, il n'y a pas si longtemps, des recherches sur des sujets les plus étonnants, que le CLSC n'avait pas de vocation et qu'il n'y avait pas de clients, je crois, madame, que vous ne parlez pas de la réalité des CLSC.

À cet égard, je vous inviterais aux cours prénatals pour les femmes enceintes, aux visites postnatales à domicile, aux cliniques de vaccination pour les jeunes enfants, aux interventions faites en milieu de garde pour les enfants d'âge préscolaire qui ont des troubles de comportement.

Je porterais à votre attention les interventions sociales et de santé faites dans les écoles primaires et secondaires, les cliniques jeunesse pour les adolescents, les services courants d'accueil et de consultation médicale et sociale sur rendez-vous et sans rendez-vous qui ont place dans les dix CLSC de la région de Québec, de Groulx à Tadoussac.

Je vous inviterais aux programmes de santé mentale qui s'adressent aux personnes qui souffrent de troubles mentaux sévères et persistants en les supportant, elles et leurs familles, de façon adéquate dans une perspective d'intégration sociale. Sans compter que le taux de récidive hospitalière psychiatrique est divisé par cinq.

Je vous inviterais aux programmes de santé au travail dans les entreprises à risque pour les travailleurs. Je vous inviterais dans les programmes fortement déployés depuis longtemps d'aide à domicile, de soins courants et spécialisés à domicile, de réadaptation à domicile, de centre de jour pour les personnes âgées en perte d'autonomie.

Que dire du maillage fondamental que privilégient les CLSC avec les organismes communautaires de tous les milieux, maillage qui permet de renforcer significativement l'intervention auprès des familles en difficulté, des femmes battues, des enfants négligés, des jeunes décrocheurs et des personnes âgées seules ou abandonnées.

Que dire du programme OLO auquel les CLSC sont associés afin de permettre une meilleure alimentation de la mère enceinte démunie dans le but d'éviter la naissance d'un bébé à poids insuffisant amenant des problèmes subséquents.

M. Serge Tremblay est président du CLSC Portneuf.

Votre Opinion

Tuer un village

Fermer une école, c'est tuer un village.

Vraisemblablement une cinquantaine d'écoles rurales fermeront définitivement leurs portes au 30 juin prochain. Pour apprendre, nos enfants devront s'éloigner. Pourtant, au village, l'école est simultanément un service public et un symbole de vivacité.

À ce sujet, Jacques Roy, chercheur à l'Université Laval, écrit: « La fermeture d'un service public génère des départs dans le milieu. Et ces départs entraînent des pressions sur d'autres services qui finissent aussi par fermer. Dans cette logique infernale, le secteur des services publics freine le développement local. Plutôt que de soutenir le potentiel de développement existant dans le milieu, la logique technocratique des services multiplie les obstacles, réduit les perspectives d'avenir.

« L'enjeu n'est pas qu'économique. L'abandon de services publics en région crée du chômage et accentue l'exode de population vers d'autres pôles de développement. L'économie locale s'en ressent; elle peut même être compromise. Mais il y a plus: les fermetures de services jouent sur le phénomène identitaire, le rapport au milieu, le sentiment d'appartenance.

« L'enfant du primaire qui doit quitter l'école de son village pour une autre localité à cause d'un nombre insuffisant d'enfants dans son village perd un lien avec son milieu. Quand on ferme une école, on ferme également le sentiment d'appartenance des générations montantes à un milieu! »

Comme président de Solidarité rurale du Québec, je demande premièrement au ministre de l'Éducation, M. Jacques Chagnon, d'inciter les commissions scolaires à surseoir à leurs projets de fermeture d'écoles primaires. Il importe qu'elles mettent au pouvoir leur imagination, en relation avec les populations locales, pour trouver des formes de structures pédagogiques, administratives et financières qui

permettent de maintenir les écoles ouvertes dans nos villages.

Deuxièmement, les ministres Chagnon et Picotte doivent se compromettre envers la population rurale: les coupures budgétaires infligées par leur gouvernement aux commissions scolaires ne peuvent conduire à des coupures de services en milieu rural.

Jacques Proulx
Solidarité Rurale
Saint-Camille

Fin à l'embargo

(Lettre à M. Jean Chrétien, premier ministre du Canada)

Cette lettre, M. le premier ministre, est pour vous demander d'intercéder auprès des autorités américaines afin que l'embargo qui pèse sur Cuba soit définitivement levé. Il est impensable, voire inhumain de maintenir une telle pression sur une petite île de 10 millions d'habitants qui ne fait de mal à personne.

Je vais chaque année à Cuba et j'ai pu me rendre compte de la

détérioration de la situation; c'est un peuple que j'aime particulièrement pour sa gentillesse et sa joie de vivre malgré les multiples sévices qu'il endure. Bien sûr, il y a la communauté cubaine de Miami qui forme un puissant lobby et qui fait des pressions constantes sur le gouvernement américain. Cependant, cela doit cesser parce qu'il est monstrueux d'agir de la sorte; la réussite et l'argent ont-ils fait oublier à ces Cubains de l'exil la misère, la solitude et le désarroi des leurs, demeurés dans l'île?

Le communisme n'est plus un motif valable et acceptable. Fidel Castro ne jouit plus du crédit qu'il possédait auparavant auprès des peuples latino-américains et, à mon avis, il ne peut être tenu responsable pour la misère qui sévit actuellement.

Je souhaite vivement que d'autres Canadiens vous écrivent comme je l'ai fait aujourd'hui afin de manifester leur désaccord et leur tristesse.

Barbara Saly
Québec

DOSSIER

«Il faut 150 députés pour changer ce système»

Manning repart en campagne immédiatement

Preston Manning reconnaît les limites d'un tiers parti à Ottawa. « On ne change pas le système en jouant les règles du jeu des autres, a-t-il confié au cours d'un entretien exclusif au SOLEIL. Il faut 150 députés pour le changer ». Un tel nombre de députés lui donnerait le pouvoir, ce qui en dit long sur la confiance qu'il met dans l'influence d'une opposition, même officielle !



Après ce qui ressemble presque à un aveu d'impuissance, le chef du Parti réformiste a prédit que « son travail le mènera de plus en plus hors de la capitale pour réunir l'appui populaire nécessaire à l'élection de 150 députés. C'est ça qu'il faudra faire pendant les trois ou quatre prochaines années ». Manning explique que son parti court le danger de s'habituer dans des habitudes de tiers parti, comme le NPD. « Il faut viser le pouvoir, même au risque de se planter », dit-il.

Avec 2,5 millions de suffrages, le Parti réformiste n'a fait élire que 52 députés en octobre dernier. En Ontario, où les candidats réformistes sont arrivés en deuxième position dans la moitié des comtés, Manning n'a fait élire qu'un seul député avec 20 % des voix. Mais il compte sur les inévitables élections partielles pour faire élire les trois députés qu'il lui manque pour déloger Lucien Bouchard du siège de chef de l'opposition officielle.

« J'expliquerai aux électeurs que c'est leur chance de se débarrasser des séparatistes », dit-



Manning compte sur les inévitables élections partielles pour faire élire les trois députés qu'il lui manque pour déloger Lucien Bouchard du siège de chef de l'opposition officielle. « J'expliquerai aux électeurs que c'est leur chance de se débarrasser des séparatistes ».

il. En passant, si le premier ministre voulait tellement se débarrasser d'une opposition illégitime parce que séparatiste, il aurait beau jeu de déclencher ces quelques élections partielles...

Cela dit, la médiocre performance des réformistes ne tient peut-être pas seulement au petit nombre de députés qu'ils ont fait élire. Au cours de cet entretien, où Preston Manning a paru un peu dépassé par les événements, il a convenu que son arrivée dans les

grandes ligues de la politique nationale n'avait pas été facile :

— les premiers six mois ont été consacrés à l'installation d'une cinquantaine de députés dont une seule, Deborah Grey, avait une courte expérience du Parlement. « Il fallait faire attention de ne pas avoir l'air incompétents ni trop indifférents au fonctionnement du Parlement », explique Manning. Comme il fallait le prévoir, le gouvernement profite de son écrasante majorité pour disperser le tra-

vail des deux partis d'opposition dans une multitude de comités parlementaires, souvent en déplacement à l'extérieur de la capitale. Et dans le cas du Parti réformiste, les choses se compliquent d'autant plus que ses députés sont à cinq ou six heures d'avion de leurs électeurs ;

— Preston Manning n'a pas réussi à s'imposer comme un porte-parole crédible du Canada anglais, encore moins comme le chef d'un parti national. « C'est mon approche populiste qui expli-

que cela. Peut-être que je n'ai pas assez essayé de mettre les premiers ministres des provinces et les leaders d'opinion du reste du pays de mon côté », admet-il. Si Lucien Bouchard se pose facilement en porte-parole de l'opposition québécoise aux politiques de Jean Chrétien, Manning n'a pas su devenir le porte-parole des Michael Harcourt, Roy Romanow, même pas de Ralph Klein. Pourtant, le premier ministre conservateur de l'Alberta propose des politiques essentiellement « réformistes » : « Il n'y a pas beaucoup de sympathie pour les Albertains dans le reste du pays, explique Manning. On ne veut pas passer pour les Texans du Nord ».

— Et bien qu'il se plaigne de ses difficultés à faire face à l'imposante majorité libérale, le Parti réformiste n'a pas tenté, sur certains sujets, de conclure des alliances tactiques avec le Bloc québécois. « Bouchard est trop doctrinaire », proteste Manning. Mais parfois, quand il s'agit de contrer le discours souverainiste, Manning a aussi donné l'impression de se ranger, avec beaucoup de complaisance, dans le camp de la majorité libérale.

La nécessité d'un « nouveau Canada »

C'est le Parti réformiste qui va obliger la Chambre des communes, mardi prochain, à tenir un débat d'une journée sur l'unité nationale. Preston Manning pense qu'il faut articuler la vision d'un « nouveau Canada ». Rejoignant le point de vue de bien des fédéralistes du Québec, il explique que « le statu quo ne convient pas plus aux Québécois qu'aux autres régions. Les gens de l'Ouest ne vont pas se séparer pour ça mais ils ne vont pas se forcer non plus pour éviter l'éclatement du pays ».

Le Parti réformiste offre sa propre vision du Canada qui lui a été suggérée par des Canadiens ordinaires dans les nombreuses assemblées de cuisine qu'il tient

depuis trois ans : budget équilibré, économie compétitive sur le plan international pour assurer les emplois des Canadiens, des services sociaux à des coûts abordables, une plus grande sécurité du public, des institutions plus démocratiques et l'égalité absolue des individus et des provinces.

« Ma vision n'est peut-être pas parfaite mais c'est mieux que Jean Chrétien qui n'a rien du tout à offrir », dit Manning. Quant aux premiers ministres de l'Ouest qui ont adopté la ligne dure avec les souverainistes du Québec sans rien proposer de concret, il dit qu'ils « ne sont pas mieux que Chrétien ».

Le chef du Parti réformiste est l'un des rares leaders politiques du Canada anglais à ressentir l'urgence de la situation. Il ne semble pas donner cher des chances du Canada si on n'a rien à offrir aux fédéralistes. C'est pourquoi, depuis une semaine, il est en campagne pour la tenue d'un référendum avant ou en même temps que l'élection provinciale. « Je dis aux fédéralistes : si vous n'aimez pas la question que les souverainistes s'approprient à vous poser, pourquoi n'en écrivez-vous pas une vous-mêmes ? »

Le problème est qu'il faut savoir ce qu'on a à proposer avant de poser ce genre de question ! « Jean Chrétien devrait sortir de ce discours simpliste du « bon gouvernement » et articuler sa propre vision ». Mais s'il y tient tant que cela, pourquoi Preston Manning a-t-il choisi la semaine où le premier ministre est en dehors du pays pour déposer sa motion sur l'unité canadienne ?

C'est un des mystères qui poussent à se demander si le Parti réformiste sera un jour capable d'être plus qu'un mouvement régional de protestataires. Il faudra plus que 150 députés à Preston Manning pour devenir une figure qui compte sur la scène nationale...

les JOUJS DÉCO

200,000 MÈTRES DE TISSUS IMPORTÉS DES QUATRE COINS DU MONDE!

COTONS IMPRIMÉS DÉCORATIFS 75%

137 cm 100% coton SPÉCIAL À PARTIR DE: 4⁹⁹ RABAIS DE 20% A

Prix courant jusqu'à: 29,99\$ m.

STORES À VOTRE MESURE!

STORES HORIZONTAUX, VERTICAUX, PLISSÉS, ROMAINS ET TOILES SUR ROULEAU.

CHOIX DE BOIS, ALUMINIUM, P.V.C., VOILAGE, TOILES LAMINÉES, TISSUS, ETC.

Draco Kirsch
HunterDouglas
LEVOLOR

Elite
Les Industries
VERTICO Industries Inc.

VOILAGES

60,000 MÈTRES 275 & 300 cm DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER! 50 COULEURS SPÉCIAL À PARTIR DE: 5⁹⁹ M

Prix courant jusqu'à 19,99\$ m

TISSUS À RECOUVREMENT

Coton, tapisserie, jacquard, velours imprimés et cuirrette. Prix courant jusqu'à 39,99\$ m. RABAIS DE 20% À 50%

NOUVEAU! DES AUBAINES HAUTE EN COULEURS AVEC LA PEINTURE CROWN DIAMOND

Latex velours Blanc 062-009 **23⁹⁸** (LIT)

Latex mat pour plafonds 061-008 **17⁹⁸** (LIT)

SERVICE DE DÉCORATION À DOMICILE GRATUIT!

SANS OBLIGATION DE VOTRE PART! POUR LE CHOIX DE VOS DRAPERIES, STORES, COUVRE-LITS, PAPIER-PEINT, PEINTURE, COUVRE-PLANCHERS ET RECOUVREMENT DE MEUBLE **661-0909**

LÉVIS 833-4210
PLACE LAURIER 657-1321
SAINTE-FOY 659-1014
ST-ROMUALD 839-0806 (SORTIE DU SAULT)

Bouclair

NOUS GARANTISSONS TOUT MÊME VOTRE SATISFACTION!

NEUFCHÂTEL 843-9330
CAPITALE 628-8760
VANIER 681-0644
BEAUPORT 661-1345

CES ITEMS ET PLUSIEURS AUTRES SONT EN SOLDE JUSQU'AU 10 JUIN OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DES STOCKS

OUVERT MERCREDI JUSQU'À 21 H 00 (SAUF CAPITALE ET LAURIER)

ET DIMANCHE DE 12 H 00 À 17 H 00

Une aide d'au moins 150 000 \$

McDonald's Canada s'associe à Québec 2002

QUÉBEC — Un partenaire de prestige, grand spécialiste dans le domaine de la mise en marché et des promotions, s'est joint hier à la Société des Jeux d'hiver de Québec 2002. McDonald's Canada offre en fait son expertise olympique à Québec 2002.

Le réseau des 675 restaurants au Canada, dont 144 au Québec, véhiculera les valeurs de l'olympisme et ses retombées pour le pays, en plus de promouvoir la candidature de la ville de Québec,

a précisé M. Marc Ouellette, vice-président et directeur général des restaurants McDonald's au Canada.

L'aide sera d'un minimum de 150 000 \$ en argent ou en services, mais M. Yves Simard, pro-



priaire de trois restaurants à Québec, a insisté sur le mot minimum. Les nouveaux partenaires n'ont pas voulu préciser davantage les moyens par lesquels la promotion de l'olympisme et de Québec sera faite, afin évidemment de garder un élément surprise et de ne pas donner d'idée à la concurrence.

L'aventure olympique n'est pas nouvelle pour McDonald's.

La chaîne, au plan international, a financé la construction de la piscine aux Jeux de Los Angeles en 1984 et était un partenaire important lors des récents Jeux de Lillehammer. Au Canada, la chaîne commanditait quatre athlètes, le skieur acrobatique Lloyd Langlois et les patineurs artistiques Elvis Stojko, Isabelle Brasseur et Lloyd Eisler. Lors des Jeux d'été de 1996 à Atlanta, McDonald's sera aussi un part-

naire sur le plan international. La veille de l'ouverture des Jeux de Lillehammer, les athlètes canadiens avaient reçu en Norvège une pétition contenant 1,6 million de noms afin de leur souhaiter bonne chance. L'initiative était de McDonald's. M. Simard ne rejette pas l'idée d'une autre pétition, cette fois à titre d'encouragement à la jeunesse, à l'idéal olympique et à la candidature de Québec.

La Voûte Chez Ti-Père va revivre dans le Vieux-Québec

QUÉBEC — Le plus célèbre sous-sol de Québec, la Voûte Chez Ti-Père, renaîtra dans le Vieux-Québec le 29 juin.

par VINCENT MARISSAL
LE SOLEIL

Repaire des amateurs de « caribou » et escale incontournable des touristes du Carnaval pendant 33 ans, la Voûte Chez Ti-Père quitte la rue Sainte-Thérèse pour s'installer place Royale, à côté du restaurant Le Cavour.

Chez Ti-Père, fermé depuis 1990 à la suite du décès de Lionel Faucher — Ti-Père lui-même — sera dorénavant ouvert en permanence, et non plus seulement en période de carnaval comme c'était le cas dans Sainte-Thérèse.

La nouvelle voûte sera aménagée en cinq sections : une boutique, une aire de services, une exposition Ti-Père et Carnaval, la voûte et un hall baptisé « Rue Sainte-Thérèse » où les visiteurs retrouveront les principaux éléments de ce haut lieu de la fête à Québec.

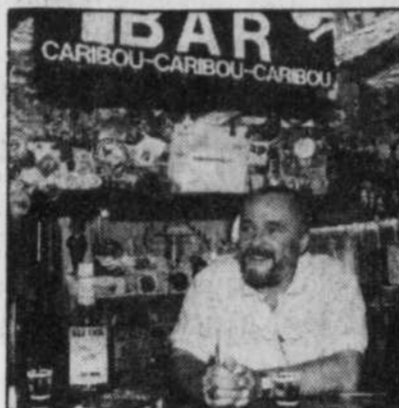
Québec.

Les centaines de photos de Grace Kelly, de Pierre Elliott Trudeau, de René Lévesque et d'autres visiteurs moins célèbres qui tapissent les murs de la voûte, les innombrables souvenirs empilés dans le minuscule sous-sol et même les planches des murs seront réinstallés dans le nouveau local.

Évidemment, le légendaire « Caribou de Ti-Père » et les musiciens qui l'accompagnent suivront aussi.

« Mais ce sont surtout l'ambiance et l'esprit de fête que l'on veut recréer, expliquent Jocelyn Faucher, le fils de Lucien et son associé, le notaire Jacques Bouffard qui investissent plus de 150 000 \$ pour faire renaître la voûte.

Signe des temps, Chez Ti-Père prendra des airs plus modernes



Jocelyn Faucher, le fils de Ti-Père, veut recréer l'ambiance de fête qui régnait dans le célèbre sous-sol de Québec.

avec, entre autres, un écran géant et un système vidéo en circuit fermé.

« Le projet a été monté en fonction du tourisme, reprend Me Bouffard. Nous voulons que les touristes y retrouvent ce qu'il y a de plus authentique à Québec. » En 33 ans d'existence, pas moins d'un million et demi de visiteurs ont descendu Chez Ti-Père.

AVANT MARS 95

AUCUN PAIEMENT • AUCUN INTÉRÊT

MÊME SUR LES TAXES! Sur produit sélectionnés.

Sujet à l'approbation du crédit. Détails en magasin.

AVENTURE

ELECTRONIQUE

Le Futur c'est Aventure...

Packard Bell NOUVEAU!

LEGEND 747 AVEC MONITEUR 5-VGA

Unité de secours 250 Mo INTÉGRÉE

2299 **2299⁰⁰**

• 33 MHz 80486sx
• Disque rigide 420 Mo
• 4 Mo de RAM (64 Mo)
• Carte vidéo Local Bus 512K (1 Mo)
• FAX/MODEM

EPSON

IMPRIMANTE À JET D'ENCRE

STYLUS 800

• 360 ppp (qualité laser)
• Silencieuse et compacte

25\$ US DE RABAIS DU MANUFACTURIER

399 **399⁰⁰**

LES ILLUSTRATIONS PEUVENT DIFFÉRER DES MODÈLES EN VENTE. CERTAINS ARTICLES PEUVENT ÊTRE DES MODÈLES DÉMONSTRATEURS OU FIN DE LIÈGE ET NE SONT PAS DISPONIBLES DANS TOUTS NOS MAGASINS.

PLACE LÉBOURGNEUF

5500 boul. Des Gradins
Québec
628-5500

BOUTIQUES DE QUÉBEC ET DE LA RÉGION

- Galerie de la Capitale • Galeries Chagnon
- Place Fleur de Lys • Place Laurier
- Place du Royaume (Chicoutimi)
- Centre Rivière-du-Loup • Carrefour St-Georges-de-Bouvois
- La Grande Place (Rimouski)

GALERIES CHAGNON

300, Côte Passage
Lévis
835-5500

LA PÉPINIÈRE QUI FAIT LE PRINTEMPS

C'est le temps des fleurs annuelles

Le plus grand choix de fleurs annuelles à Québec. Comparez la qualité avant d'acheter!

SPÉCIAL 2 JOURS

4 et 5 juin pot 10 cm

FLEURS VIVACES 1 48

JARDINIÈRES SUSPENDUES SPÉCIAL

12⁸⁸

pot 10 pouces Très grand choix

GÉRANIUMS

Boutures pot 4 1/2"

1 98

CÈDRES À HAIE

- La haie de cèdres, la plus belle des haies
- 5 grandeurs disponibles
- Très grand choix (plusieurs milliers disponibles)

à partir de **4 25**

PÉPINIÈRE MORALDO

ET FILS INC.

Un seul nom et trois adresses:

LEBOURGNEUF

(Charlesbourg-Ouest)
1300, boul. Saint-Joseph
628-9440

SAINTE-FOY

(limites de Cap-Rouge)
4078, chemin Saint-Louis
656-6539

SAINTE-AUGUSTIN

(croisement de l'autoroute 40)
180, route 138
878-3808

RENCONTRE-CONFÉRENCE ET MÉDITATION AVEC...

PLACIDE GABOURY

philosophe, écrivain, guide

Samedi 18 juin, 10h à 17h

'AMOUR ET CONNAISSANCE'

Le voyage intérieur, un voyage vers le cœur

- Consultation le dimanche sur rendez-vous

CENTRE LE LOTUS

RENSEIGNEMENTS-RÉSERVATION : 688-9110

CARRERA

VERRES SOLAIRES UV 400 AJUSTÉS À VOTRE VUE

20 \$*

A L'ACHAT DE LUNETTES DE SOLEIL à partir de 79\$

*Verres de plastique simple vision. Offre valable jusqu'au 31 juin. Ne peut être combinée à une autre promotion.

Paulin OPTICIEN

5000, 3e Avenue Ouest
Charlesbourg 622-7566

OUVERT DIMANCHE

12h à 17h

ASSOYEZ-VOUS GRATUITEMENT

Causeuse et canapé tout cuir

1599\$

PRIME : FAUTEUIL GRATUIT

mobilia

Avec l'achat de cette causeuse et de ce canapé en cuir importés d'Italie, pour 1599\$ obtenez le fauteuil GRATUITEMENT. Vous pourriez également voir la collection printanière de Mobilia à des prix réduits.

5500, boul. des Gradins, Place Lebourgneuf
(Entre boul. Laurentien et boul. de la Capitale)
Charlesbourg **623-9986**

* Quantité limitée